



## Forum de l'emploi

12 mars

Toujours pleinement mobilisés dans la lutte contre le chômage dans le Pays de Meaux, les élus redoublent d'efforts pour proposer et mettre en œuvre une politique de l'emploi dynamique. Le Forum de l'emploi a pleinement rempli sa tâche en mettant en contact chercheurs d'emploi et entreprises de la CAPM.



## SportissiMeaux

8 et 9 septembre

Ce rendez-vous sportif a permis aux habitants du Pays de Meaux de découvrir les nombreux sports pratiqués dans l'agglomération et participer aux nombreuses animations qui ont jalonné ce week-end placé sous le signe de la vitalité. Nombreux sont les clubs sportifs à avoir répondu présents à cet événement sportif devenu incontournable !



## Les rendez-vous de l'Agglo

A 5 reprises en 2011, le Président de la CAPM et les Vice-présidents ont échangé avec les habitants du Pays de Meaux pour faire un point sur les projets en cours et les actions concrètes menées au quotidien.

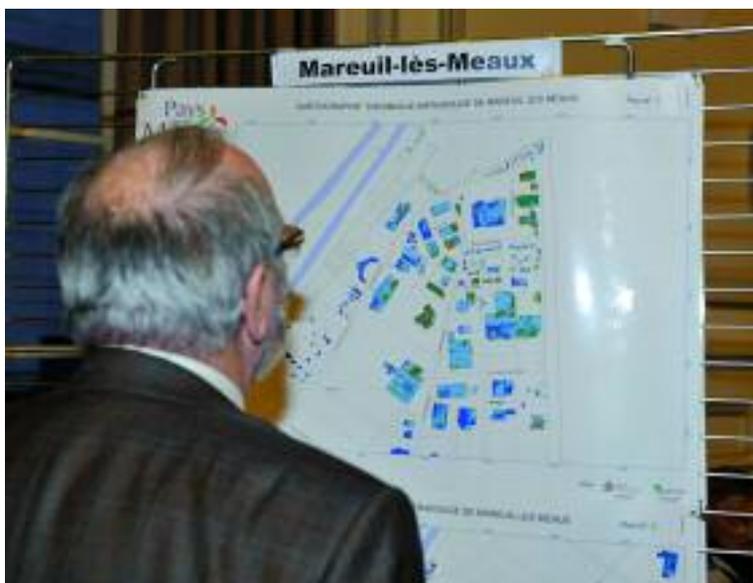




## Musée de la Grande Guerre

11, 12 et 13 novembre

Inauguré par Nicolas Sarkozy, Président de la République, le Musée a ouvert ses portes le 11 novembre, 7 ans après le lancement du projet par les élus de la CAPM. Près de 11 000 visiteurs ont fait le déplacement lors de ces 3 jours exceptionnels !



## Salon de restitution des résultats de la thermographie aérienne

24, 25 et 26 novembre

Suite à l'opération de thermographie aérienne organisée par la CAPM, un salon de restitution et d'information a été organisé. Les habitants du Pays de Meaux ont ainsi pu vérifier la bonne isolation de leur habitat et, le cas échéant, y trouver toutes les informations utiles sur les économies d'énergie.



## Défi inter-entreprises

26 mai

Ce 14<sup>ème</sup> rendez-vous a permis à chaque entreprise de la CAPM de se faire connaître dans un cadre inhabituel au travers d'épreuves sportives (Course à pied, VTT et Canoé) sous la forme d'un relais. C'est un véritable esprit d'équipe qui a animé chaque participant ! Un formidable prétexte pour faire parler les entreprises de l'Agglomération.

“

**Depuis bientôt 10 ans, nous écrivons l'histoire de la CAPM au quotidien. Partis d'une copie blanche, nous avons construit ensemble, ces dernières années, une communauté au service de nos communes et de nos habitants.**

”

# E d i t o

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En 2003, nous avons décidé de regrouper 18 villes et villages, urbains et ruraux, petits et grands, afin de mettre en place des **projets communs pour notre territoire**. La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux était née.

Depuis bientôt 10 ans, nous écrivons l'histoire de la CAPM au quotidien. Partis d'une copie blanche, nous avons construit ensemble, ces dernières années, **une communauté au service de nos communes et de nos habitants**.

Le rapport d'activités pour l'année 2011, que je suis très heureux de vous présenter, vous donnera une **vision aussi exhaustive que possible de tous ces services quotidiens et projets d'envergure** que nous mettons en œuvre au service des 18 communes et des 80 000 habitants du territoire.



**Jean-François Copé**  
Maire de Meaux  
Président de la CAPM

Pour 2011, je retiens, bien sûr, **l'ouverture du Musée de la Grande Guerre**. Inauguré par Nicolas Sarkozy, Président de la République, le nouveau haut-lieu de culture et de tourisme de notre territoire a rassemblé plus de **11 000 visiteurs à l'occasion d'un week-end** spécial où souvenirs et émotion étaient au rendez-vous. Ce fut un magnifique succès populaire !

Depuis sa création, **les compétences de notre intercommunalité deviennent chaque année plus importantes**. En 2011, nous avons ainsi mis en œuvre des actions concrètes en faveur de la **sécurité**, de la **petite enfance** ou encore des **services rendus aux communes**. Nous le faisons toujours dans le même objectif : proposer aux habitants une meilleure qualité de vie !

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la CAPM fêtera ses 10 ans. 10 ans d'actions. 10 ans d'ambitions au service d'un territoire et de ses habitants.**

Plus que jamais nous allons poursuivre notre projet, celui de **faire du Pays de Meaux un territoire résolument et durablement tourné vers l'avenir, un territoire alliant dynamisme économique, qualité de vie et solidarité**.

*Bien fidèlement à vous*  
*Jean-François Copé*

# Sommar

## **PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS**

- Le Pays de Meaux : 1 territoire, 1 organisation ..... **10**
- Un budget ambitieux et des agents impliqués  
au service du Pays de Meaux ..... **14**

## **1 AN D' ACTIONS ET DE RÉSULTATS AU SERVICE DU PAYS DE MEAUX**

- Développement économique et Reconversion des friches  
industrielles, commerciales, tertiaires et artisanales ..... **18**
- Développement durable, Aménagement des berges  
et Circulations douces ..... **22**
- Équipements culturels, Culture et Enseignement  
culturel et artistique, Tourisme ..... **25**
- Habitat, Logement et Aménagement urbanistique ..... **28**

# maire

• Transports, Voierie et Parcs de stationnement.....	<b>31</b>
• Gestion des déchets.....	<b>34</b>
• Gens du Voyage.....	<b>36</b>
• Sports et Équipements sportifs.....	<b>37</b>
• Économie numérique, Réflexion sur les nouvelles compétences.....	<b>39</b>
• Petite Enfance.....	<b>41</b>
• Sécurité et prévention de la Délinquance.....	<b>42</b>
• Relations extérieures, Manifestations et Promotion du Pays de Meaux.....	<b>43</b>

## ANNEXES

• Développement local : la CAPM investit dans les 18 communes.....	<b>48</b>
• Délibérations.....	<b>51</b>
• La charte de la CAPM.....	<b>57</b>
• Les compétences.....	<b>58</b>
• Les 18 communes de la CAPM.....	<b>59</b>

“

**Le Pays de Meaux c'est  
18 communes, 123 élus,  
un budget de 150 millions  
d'euros et 200 agents pour  
mettre en œuvre des grands  
projets et des actions  
quotidiennes au service  
de 80 000 habitants.**

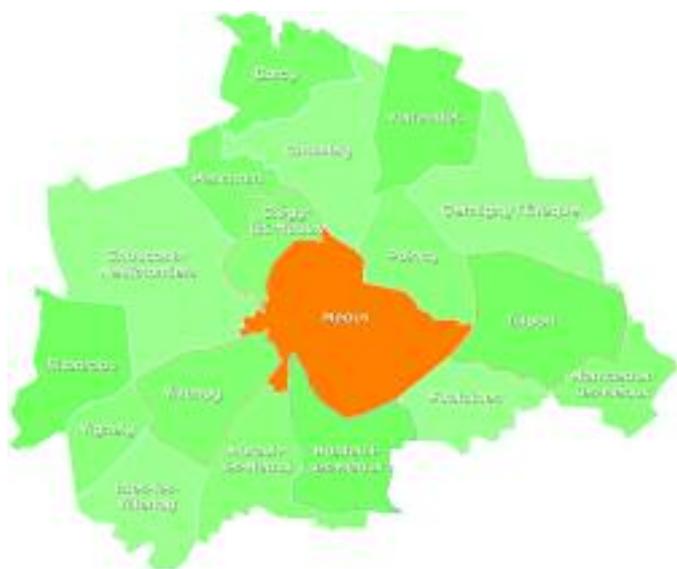
”

# PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS



Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2003, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux regroupe 18 communes : Barcy, Chambry, Chauconin-Neufmontiers, Crégy-lès-Meaux, Fublaines, Germigny-l'Évêque, Isles-lès-Villenoy, Mareuil-lès-Meaux, Meaux, Montceaux-lès-Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Penchard, Poincy, Trilbardou, Trilport, Varreddes, Vignely et Villenoy.

## ➔ 3 instances décisionnelles



### CHIFFRES-CLÉS :

Le pays de Meaux, c'est :

- **18** communes
- **14 000** hectares
- **83 000** habitants
- **34 000** foyers
- **5 300** entreprises au 31 décembre 2011
- **27 500** emplois

- **14 commissions thématiques** se réunissent une fois par mois dans l'une des 18 mairies, sous la présidence d'un élu et en présence du vice-président de la CAPM en charge du domaine concerné. Composées de 10 à 35 délégués, les commissions sont le lieu où naissent et se développent les nouvelles actions de la CAPM. Avec l'aide des services administratifs, les délégués proposent, échangent, développent et évaluent les politiques qui sont et qui seront mises en œuvre.

#### Les 14 commissions thématiques

- Développement économique et Reconversion des friches industrielles, Commerciales, Tertiaires et Artisanales ;
- Développement durable, Aménagements des berges et Circulations douces ;
- Gestion des déchets ;
- Transports, Voierie et Parcs de stationnement ;
- Gens du Voyage ;
- Équipements culturels, Culture et Enseignement Culturel et Artistique, Tourisme ;
- Sports et Équipements sportifs ;
- Habitat, Logement et aménagement Urbanistique ;
- Relations extérieures, Manifestation et promotion du Pays de Meaux ;
- Économie numérique, Réflexion sur les nouvelles Compétences ;
- Finances ;
- Administration générale et personnel ;
- 2 nouvelles commissions créées en 2010 : Prévention de la Délinquance/Sécurité et Petite Enfance.

- **Le bureau communautaire** se réunit très régulièrement. Composé du Président de la CAPM et des 11 Vice-présidents, il valide les projets présentés par les 14 commissions. Cela permet de définir les grands axes de la politique communautaire et de juger de leur faisabilité, notamment en matière financière. C'est, en quelque sorte, l'instance d'examen et d'arbitrage des décisions à soumettre au conseil communautaire. En 2011, le bureau communautaire s'est réuni 22 fois.



## LE PRÉSIDENT

### Jean-François COPÉ

Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux  
Maire de Meaux  
Député de Seine-et-Marne

## LES 11 VICE-PRÉSIDENTS :



### Jean-François PARIGI

1<sup>er</sup> Vice-président, délégué  
aux Finances et au Personnel  
Adjoint au Maire de Meaux  
Conseiller Général de  
Seine-et-Marne



### Monique LAMBINET

7<sup>ème</sup> Vice-présidente,  
déléguée à la Culture, à  
l'Enseignement Culturel  
et au Patrimoine  
Maire de Montceaux-lès-Meaux



### Anne DUMAINE

2<sup>ème</sup> Vice-présidente, déléguée  
à l'Habitat, au Logement, à  
l'Aménagement urbanistique  
et à la Petite enfance  
Maire de Penchard



### Jean-Michel MORER

8<sup>ème</sup> Vice-président,  
délégué aux Transports,  
à la Voierie et aux Parcs  
de stationnement  
Maire de Trilport



### Louis BOUSQUET

3<sup>ème</sup> Vice-président,  
délégué au Développement  
économique et à l'Emploi  
Maire de Mareuil-lès-Meaux



### Christian ALLARD

9<sup>ème</sup> Vice-président,  
délégué aux Sports  
et aux Installations Sportives  
Adjoint au Maire de Meaux



### Michelle SARFATI

4<sup>ème</sup> Vice-présidente,  
déléguée à la Gestion  
des déchets  
Maire de Varreddes



### Claudine MEZE

11<sup>ème</sup> Vice-présidente,  
déléguée aux Gens  
du voyage  
Maire de Fulbaines



### Claude BRUET

5<sup>ème</sup> Vice-président, délégué  
aux Relations extérieures, aux  
Manifestations et à la Promotion  
du Pays de Meaux  
Maire de Chambry



### Olivier MORIN

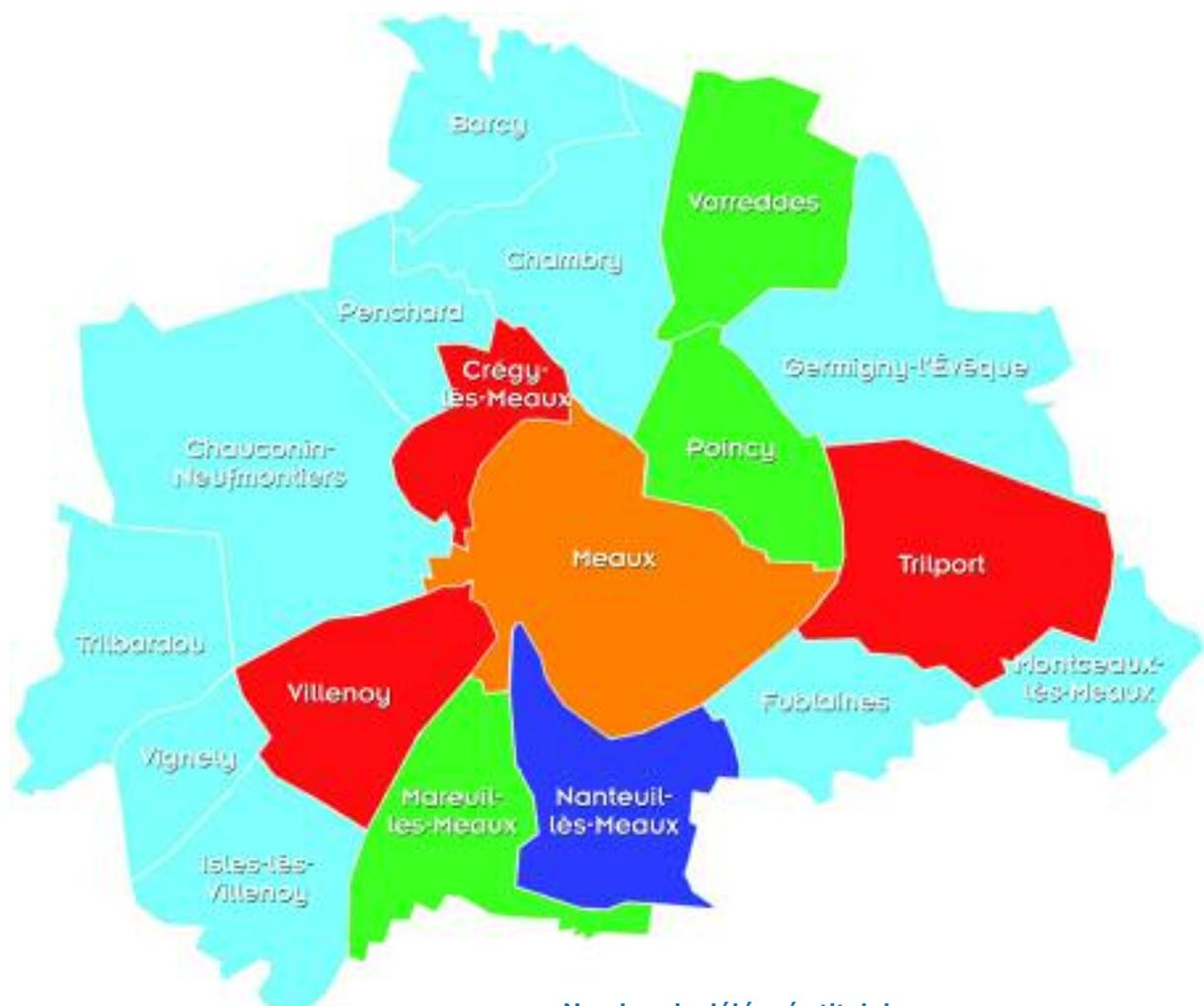
10<sup>ème</sup> Vice-président, délégué  
à l'Économie numérique,  
au Tourisme et à la Réflexion sur  
les nouvelles compétences.  
Adjoint au Maire de Meaux.  
Conseiller Général de Seine-et-Marne



### Régis SARAZIN

6<sup>ème</sup> Vice-président, délégué  
au Développement durable,  
à l'Aménagement des berges, aux  
Circulations douces, à la Sécurité  
et à la Prévention  
Maire de Nanteuil-lès-Meaux

- **Le conseil communautaire** est composé de 69 membres. Les délégués ne sont pas élus directement par les habitants mais sont des conseillers municipaux qui représentent leur commune. Les 69 délégués communautaires se réunissent régulièrement en assemblée plénière pour adopter officiellement les décisions de la CAPM. Ces réunions du conseil communautaire sont ouvertes au public. En 2011, il s'est réuni 5 fois : le 4 février, 29 avril, 30 juin, 6 octobre et le 7 décembre.



**Nombre de délégués titulaires par commune**

**Strate démographique de la commune  
Nombre de sièges**

- ▶ 0 à 1 599 habitants : 2 sièges
- ▶ de 1 600 à 3 599 habitants : 3 sièges
- ▶ de 3 600 à 4 999 habitants : 4 sièges
- ▶ de 5 000 à 49 999 habitants : 5 sièges
- ▶ de plus de 50 000 habitants : 23 sièges

## COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2011

### BARCY

#### Membres Titulaires

Emmanuel BESANCON

Michel VASSE

#### Membres Suppléants

Pierre-Edouard DHUICQUE

Roland PAILLARD

### CHAMBRY

#### Vice-Président

Claude BRUET

#### Membre Titulaire

Dominique DELAHAYE

#### Membres Suppléants

Ginette PINSON

Evelyne RANNOU

### CHAUCONIN

### NEUFMONTIERS

#### Membres Titulaires

Michel BACHMANN

Jean-Pierre BEAUMONT

#### Membres Suppléants

Evelyne HELLUIN

Emmanuel TONDU

### CRÉGY-LÈS-MEAUX

#### Membres Titulaires

Francis BAUDIS

Gérard CHOMONT

Jeanine FOUILLET

Brigitte LAVAL

#### Membres Suppléants

Gisèle DEVIE

Guy PIPET

Lionel TEXIER

Sébastien VILLANUEVA

### FUBLAINES

#### Vice-Président

Claudine MEZE

#### Membre Titulaire

Patrick JEUNESSE

#### Membres Suppléants

Patrick BRIET

Laurent FORMENTEL

### GERMIGNY-L'ÉVÊQUE

#### Membres Titulaires

Michel DERAULE

Patrick ROUILLON

#### Membres Suppléants

Andrée CHATEAU

Aline MARIE-MELLARÉ

### ISLES-LÈS-VILLENROY

#### Membres Titulaires

Bernard FIGARD

Henri ORLOWSKI

#### Membres Suppléants

Olivier BLETON

Jérôme ZEPPEGNO

### MAREUIL-LÈS-MEAUX

#### Vice-Président

Louis BOUSQUET

#### Membres Titulaires

Guy NICOU

Patrick SAVOIS

#### Membres Suppléants

François CHARRITAT

William LEPRINCE

Pascal MACHU

### MEAUX

#### Président

Jean-François COPÉ

#### Vice-Présidents

Christian ALLARD

Olivier MORIN

Jean-François PARIGI

#### Membres Titulaires

Patrick AUGÉY

Alain BOURGEOIS

Artur-Jorge BRAS

Emilie BUFFE

Sylvie CHAPON

Christine CHARRIER

Marc FÉRAL

Chantale GILEWSKI

Muriel HERICHER

Bernard LOCICIRO

Chantal MENNESSON

Alain MERAT

Michèle NOUBLANCHE

Etienne POURQUOI

Nelle PEVERI

Hamida REZEG

Jérôme TISSERAND

Evelyne VAISSIERE

Thérèse WEBER

#### Membres Suppléants

Sylvie ANCEL DUSSOURT

Louis FERNANDEZ

Michèle LABAT

Marie-France MAHOUKOU

Anne ISSAD MONCADE

Fernando RODRIGUES

Marie-Cécile SCHMIDT

José SURVILLE

### MONTCEAUX-LÈS-MEAUX

#### Vice-Président

Monique LAMBINET

#### Membre Titulaire

Annie NANOCKI

#### Membres Suppléants

Caroline PINET

Cathia VAN DER VURST

### NANTEUIL-LÈS-MEAUX

#### Vice-Président

Régis SARAZIN

#### Membres Titulaires

Catherine AMADO

Hélène CHOPART

Claude MILLION

Bernard ROUX

#### Membres Suppléants

Dominique DEMENGE

Eric GALAS

Marie-Laure LESNIAK

Alain RICHARD

Solange STEINSCHNEIDER

### PENCHARD

#### Vice-Président

Anne DUMAINE

#### Membre Titulaire

Jean-Pierre LAPSOLU

#### Membres Suppléants

Michel LASSEAUX

Pascal TUFFIN

### POINCY

#### Membres Titulaires

Daniel BERTHELIN

Christiane DUTROU

Stéphane MIGDA

#### Membres Suppléants

Claude CAVALLO

Bernard PETETIN

Alain PRIEUX

### TRILBARDOU

#### Membres Titulaires

Jacques DREVETON

Viviane GATINEAU-SAILLIANT

#### Membres Suppléants

Rodolphe DAUVIN

Camille DESSE

### TRILPORT

#### Vice-Président

Jean-Michel MORER

#### Membres Titulaires

Danielle BOURGUIGNON

Gérard MORAUX

Michel VALLIER

#### Membres Suppléants

Michel BARRUET

Michel EBERHART

Geneviève LEGUAY

Manuel MEZE

### VARREDES

#### Vice-Président

Michelle SARFATI

#### Membres Titulaires

Jean-Pierre MENIL

Denis PARNIER

#### Membres Suppléants

Isabelle CARTIER

José GALLARDO

Francis MESSANT

### VIGNELY

#### Membres Titulaires

Jean-Claude MARCHAND

Jean PIAT

#### Membres Suppléants

Jean-Louis DA COSTA

Cristina DUARTÉ

### VILLENROY

#### Membres Titulaires

Michel DESANGIN

Gilbert LAMOTTE

Roger PAOLETTI

Michel VENRIES

#### Membres Suppléants

Christian DEL CERRO

Michelle DESESSARD

Micheline BRETHIOT

Gérard RUNDSTADLER

# UN BUDGET AMBITIEUX ET DES AGENTS IMPLIQUÉS AU SERVICE DU PAYS DE MEAUX

## ➔ Un budget qui traduit la montée en puissance de l'institution

Le compte administratif traduit les réalisations de l'année écoulée. Celui retraçant les opérations budgétaires de l'année 2011 a été adopté au cours du conseil communautaire du 23 mars 2012.

Après les ordures ménagères, la communication, l'action économique, le Programme Pour la 2<sup>ème</sup> Chance (PP2C), la Maison de la Justice et du Droit, le Musée de la Grande Guerre, le bibliobus, les Zones d'Activité Économique (ZAE), le service Patrimoine, Arts et Histoire, la Petite Enfance et l'Office de Tourisme du Pays de Meaux, l'année 2011 a vu de nouveaux services gérés par la CAPM : **le Conservatoire de musique et l'école de musique de l'Harmonie.**

Le compte administratif 2011 fait apparaître un montant de **recettes de 76,7 millions d'euros** pour un montant de **dépenses de 73,9 millions d'euros**, ce qui laisse apparaître un **excédent global cumulé de 2,8 millions d'euros** en fin d'exercice.

### Les grandes masses du compte administratif 2011

	Recettes	Dépenses	Résultat
<b>Fonctionnement</b>	<b>40,9</b> (2010 : 39,9)	<b>39,9</b> (2010 : 37)	<b>1</b> (2010 : 2,9)
<b>Investissement</b>	<b>27,4</b> (2010 : 22,2)	<b>30,5</b> (2010 : 22,2)	<b>-3,1</b> (2010 : 0)
<b>Excédent 2010 reporté</b>	<b>8,4</b> (2009 : 6,3)	<b>3,5</b>	<b>4,9</b> (2009 : 6,3)
	<b>Excédent global (2010 : 9,2)</b>		<b>2,8</b>

L'épargne nette de la CAPM correspond à la différence entre ses recettes réelles et ses dépenses réelles de fonctionnement consolidées, de laquelle est soustrait le remboursement du capital de la dette.

**Également appelée capacité d'autofinancement nette, elle s'élève à 1,4 millions d'euros en 2011.** Elle correspond au montant des ressources propres que la CAPM peut affecter au financement des investissements, sans recourir à d'autres sources de financement. Elle s'élevait à 3,4 millions d'euros en 2010.



Grâce à une gestion rigoureuse de l'argent public, la CAPM investit dans tous les domaines à la fois, dans toutes les communes

**Présentation croisée des dépenses et des recettes par fonction**  
(NB : les données sont exprimées en milliers d'euros)

	Services généraux	Culture	Sports et Jeunesse	Action sociale	Famille	Aménagement du territoire, environnement	Action économique	Non-ventilables
<b>FONCTIONNEMENT</b>								
Dépenses	2,97	4,58	0,07	0,4	0,06	10,11	1,65	19,93
Recettes	0,52	0,4	0,004	0,22	0	10,39	0,47	37,2
<b>INVESTISSEMENT</b>								
Dépenses	0,04	18,65	0,04	0,22	0,007	2,99	0,1	11,86
Recettes	0,01	3,25	0	0,31	0	0,03	0	23,81

## 200 agents qui travaillent à améliorer le quotidien de 80 000 habitants

La commission "Administration générale et Personnel" est amenée à se prononcer sur toutes les questions relatives à l'organisation, au suivi administratif des agents et à la création de postes permettant de répondre au développement des services de la CAPM.

**108 agents ont été recrutés en 2011.** Ainsi, le tableau des effectifs au 31 décembre 2011 s'établissait comme suit : 71 hommes et 39 femmes ; 25 dans le secteur administratif, 51 dans le secteur technique, 1 dans le secteur animation, 1 dans le secteur social et 32 dans le secteur culturel.

**En 2011, 52 agents ont été concernés par un transfert de la Ville de Meaux à la CAPM,** en lien avec la communautarisation du conservatoire de musique et de l'école de musique de l'Harmonie de la Ville de Meaux à la CAPM.

**Au total, le nombre d'agents de la CAPM s'élevait à :**

- 85 au 31 décembre 2007
- 89 au 31 décembre 2008
- 92 au 31 décembre 2009
- 117 au 31 décembre 2010
- **202 au 31 décembre 2011 (dont 92 non-titulaires, 114 hommes et 88 femmes)**

“

**En 2011, la CAPM a étoffé un peu plus son intervention dans de nombreux domaines de la vie quotidienne (emploi, cadre de vie, culture, sport, transport, etc.) et continué à préparer l'avenir de nos enfants grâce à des projets d'équipement d'envergure.**

”

# 1 AN D' ACTIONS ET DE RÉSULTATS AU SERVICE DU PAYS DE MEAUX



# DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RECONVERSION DES FRICHES INDUSTRIELLES, COMMERCIALES, TERTIAIRES ET ARTISANALES

## ➔ Un territoire toujours attractif malgré un contexte national et international fragile



Grâce à l'action volontariste menée quotidiennement par les élus, le Pays de Meaux apparaît comme un territoire en plein développement. Au total, **898 entreprises se sont implantées sur le territoire de la CAPM en 2011.**

L'indice de dynamisme du Pays de Meaux s'établit à 2,97 : c'est-à-dire que **pour 1 entreprise qui a disparu, près de 3 nouvelles entreprises ont été créées ou se sont implantées dans le Pays de Meaux.** En 2010, cet indice était de 2,85 et de 1,98 en 2009, ce qui dénote une nette amélioration de l'attractivité de l'agglomération meloise.

De même le taux de cessations sur le territoire de la CAPM, qui correspond au nombre d'établissements ayant cessé leur activité rapporté au nombre total d'établissements, a baissé, puisqu'il est de 4,88% en 2011 contre 4,91% en 2010, et reste toujours **inférieur au taux de cessations en Seine-et-Marne qui s'établit à 5,8% (5,4% en 2010).**

	4 <sup>ème</sup> trimestre 2011		12 derniers mois (comptage arrêté au 31/12/2011)	
	Pays de Meaux	Seine-et-Marne	Pays de Meaux	Seine-et-Marne
Implantations	178	2609	898	13680
Cessations	58	895	267	4978
Départs de Seine-et-Marne	4	113	35	760
Indice de dynamisme	2,87	2,6	2,97	2,4
Taux d'implantations	2,99%	2,8%	16,41%	15,9%
Taux de cessations	0,97%	1%	4,88%	5,8%
Taux de départs	0,07%	0,12%	0,64%	0,9%

*Indice de dynamisme = pour 1 entreprise qui disparaît, x nouvelle(s) entreprise(s) se créent ou s'implantent sur la période considérée. Taux d'implantations = Nombre d'établissements implantés sur la période / nombre total d'établissements. Taux de cessations = Nombre de cessations de la période / nombre total d'établissements. Taux de départs = Nombre d'établissements ayant quitté le 77 sur la période / nombre total d'établissements.*

Source : INSEE, Seine-et-Marne Développement

## ➔ 2011 : des avancées concrètes pour le PAPM



Tout au long de l'année 2011, les élus du Pays de Meaux ont continué à travailler sur le projet de Parc d'Activités du Pays de Meaux (PAPM), qui constituera la **vitrine économique du territoire, appelé à devenir un pôle d'activité régional majeur de l'Est francilien.**

Les élus du Pays de Meaux ont tout d'abord autorisé le 1<sup>er</sup> Vice-président de la CAPM à **signer l'acte authentique de vente à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Nord Seine-et-Marne de l'îlot 3 du PAPM.**

C'est sur cet îlot que sera construit **l'Institut des Métiers et de l'Artisanat (IMA)**. Coiffure, esthétique, métiers de bouche ou de l'automobile, l'IMA pourra accueillir jusqu'à 2 000 apprentis dans des filières variées. L'établissement mettra en valeur la formation continue, le développement et l'innovation.

Le Conseil communautaire du 6 octobre 2011 a également autorisé le Président de la CAPM à signer une **convention de travaux et de gestion avec le Conseil Général de Seine-et-Marne pour assurer une meilleure desserte générale du PAPM.**

Les aménagements concernés par la convention sont les suivants :

- Création d'un giratoire d'entrée pour l'accès à l'îlot commercial ;
- Aménagement du carrefour giratoire "Lycée Coubertin" offrant une deuxième entrée/sortie au centre commercial ;
- Réfection des trottoirs dans la rue du lycée technique ;
- Réalisation d'une passerelle cycles et piétons en parallèle du pont existant, reliant les parties nord et sud du PAPM.



Un avenant n°3 à la promesse de vente signée avec la société IMMOCHAN pour la construction du centre commercial "Les Saisons de Meaux" sur les îlots 1 et 2 a également été signé en 2011. **La vente a été retardée en raison des différents recours engagés contre le projet de parc commercial.**

## Le renforcement des dispositifs d'accompagnement personnalisé

Déterminés à favoriser l'emploi pour tous, les élus du Pays de Meaux redoublent d'efforts pour mettre en œuvre une politique de l'emploi dynamique, ambitieuse et novatrice. Celle-ci passe notamment par l'**accompagnement individualisé de chaque demandeur d'emploi** à travers des dispositifs de coaching comme le "Défi 50 seniors".

**Le chômage des seniors (plus de 50 ans) ne cesse d'augmenter sur le nord-est 77.** Ils étaient 717 dans le Pays de Meaux en juin 2011 et représentaient 19% des demandeurs (plus que les - de 26 ans). Leur nombre a augmenté de +12,7% en un an.

**C'est le public qui a le plus souffert de la crise** et qui ne bénéficie pas ou très peu des mesures pour l'emploi (contrats aidés). De plus, selon Pôle Emploi, la durée du chômage frappe beaucoup plus durement cette catégorie de demandeurs, d'autant que le niveau de qualification est peu élevé.

Deux problématiques sont identifiées dans le cadre du retour à l'emploi :

- la mobilisation du public, souvent dépité par de nombreux refus et un temps de chômage long, tout accentué par les difficultés sociales inhérentes à la situation ;

- la mobilisation des entreprises, qui préfèrent recruter des personnes plus jeunes.

L'objectif de ce Défi 50 seniors est de **réduire le chômage des seniors sur le territoire de la CAPM (-5%) et d'obtenir 70% de sorties positives** (emploi en CDI, en CDD de plus de 6 mois, en contrats de professionnalisation).

Il concerne **50 demandeurs d'emploi résident dans la CAPM**, inscrits à Pôle Emploi (indemnisés, ASS, RSA), dont 20% minimum seront issus de la ZFU.

Concrètement, il s'agit de mettre en place un accompagnement de 6 mois renouvelable une fois, de type coaching, pour 50 personnes, avec un référent unique pour chaque demandeur et à minima un entretien contact toutes les 2 semaines.

**Le rôle du coach est de soutenir le demandeur dans sa recherche**, et de lui **fournir les outils nécessaires**, l'orienter dans le marché du travail, l'aider dans la préparation des entretiens, activer en permanence sa motivation. Des ateliers et des formations peuvent, suivant les besoins, être mis en place pour renforcer les chances d'accès à l'emploi.

Les bénéficiaires sont suivis pendant 6 mois après leur retour à l'emploi.



**Le dispositif a été mis en place à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011 (entrées progressives jusqu'en janvier 2012) et se terminera le 31 décembre 2012.**

Les différents partenaires sont : la CAPM, le SPEL, la Politique de la Ville, DIRECCTE, Pôle Emploi, les entreprises locales, le CEZAM, le Programme pour la 2<sup>ème</sup> Chance, la Maison des solidarités et les structures locales d'insertion par l'activité économique.

## ➔ Bilan 2011 du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Le PLIE du Pays de Meaux, mis en place en 2007, est le seul dispositif local qui permet à la fois un accompagnement individualisé et renforcé, couplé à des actions spécifiques et innovantes pour un public en grandes difficultés.

**En 2011, le Programme Pour la "2<sup>ème</sup> Chance" a accompagné 304 personnes. 684 actions (hors accompagnement) ont été proposées aux participants.**

Ces actions sont classées en 5 thématiques :

- **l'accompagnement à l'emploi** : 169 accompagnements pour 157 participants ;
- **l'emploi**, qui concerne 335 contrats de travail (+ 46% par rapport à 2010) : 45 CDI, 36 CDD de + 6 mois, 144 CDD de - 6 mois et 110 missions d'intérim ;
- **la formation** : 82 actions de formation pour 79 participants ;
- **l'insertion par l'économique** : 61 contrats pour 40 personnes ;
- **l'intégration, le bilan et l'orientation** pour 37 participants.

En 2011, **25 entreprises ont fait appel aux services de la Chargée de Relations Entreprises**, dont le rôle est de proposer aux entreprises une offre de services variés. 96 offres ont été recueillies, 123 mises en relations ont été réalisées et 346 suivis, téléphoniques et physiques, ont eu lieu.

31 participants ont pu bénéficier de ses contacts et de son savoir-faire pour accéder à un contrat de travail. On dénombre **14 CDD, 4 CDI, 2 contrats de professionnalisation et 4 missions d'intérim.**



Outre l'organisation de la Semaine de l'Emploi et de l'Alternance, la Chargée de Relations Entreprise a également mis en œuvre plusieurs opérations de recrutements en 2011 :

- Le **Forum des Jobs d'été** (le 12 mars 2011) : 650 jeunes ont participé. 36 postes étaient à pourvoir par Pôle Emploi et 424 par les entreprises. 106 recrutements ont été effectués.
- **"Randstad Inhouses Services"** (les 4 mars, 11 mai et 18 avril 2011) : 3 informations collectives, qui ont permis d'effectuer 14 recrutements, dont 1 bénéficiaire du PP2C.
- Opération de recrutement **"Cross Log"** (les 28 et 29 septembre et le 14 octobre 2011) : 161 personnes orientées, 91 présentes, 39 retenues dont 3 bénéficiaires du PP2C.



En 2011, le Programme Pour la "2<sup>ème</sup> Chance" comptabilise **40 sorties "dites positives"**. La sortie dite positive correspond à un contrat de travail de plus de 6 mois, ou à une formation qualifiante de même durée minimale. Toute sortie "positive", pour être validée, a fait l'objet d'un suivi de six mois de manière à s'assurer de la durabilité de l'insertion professionnelle.

# DÉVELOPPEMENT DURABLE, AMÉNAGEMENT DES BERGES ET CIRCULATIONS DOUCES

## ➔ L'aménagement des premiers tronçons de la trame verte

Le projet de liaison Meaux/Crégy-lès-Meaux a pour but de **créer un itinéraire de promenade combinant des tronçons existants** (canal de l'Ourcq et Chemin blanc) et des portions nouvellement aménagées (contre-allée du chemin de la Grenouillère et prolongement du Chemin blanc vers le Chemin de la Justice). Cet itinéraire permettra également un **raccordement au GR1 vers Chambry et à la piste cyclable, route de Varreddes**, pour accéder au Musée de la Grande Guerre.

Projet attendu, l'aménagement de la Grenouillère a débuté en juin 2011 par la **reprise de l'ensemble de la voierie**. Les travaux d'aménagement réalisés en fin d'année 2011 consistent en la création d'une **rampe sur le talus du canal de l'Ourcq** permettant le raccordement au chemin de halage ; la construction d'un **chemin latéral** protégé rue de la Roche ; l'aménagement d'une **zone 30** sécurisant les traversées de voie et la construction d'une **allée piétons et cycles** le long de la route de la Grenouillère, séparées par un espace fleuri et une **glissière de sécurité**.

Parallèlement, à l'est, le prolongement du Chemin blanc existant jusqu'au Chemin de la Justice se fait désormais grâce à la construction d'une **passerelle en bois, accessible aux piétons (y compris personnes à mobilité réduite), cycles et véhicules d'entretien** pour le franchissement du "Brasset". Cette jonction permet un accès au chemin de halage du canal, via le chemin de la Justice.

C'est également en 2011 que la CAPM a réalisé le **premier tronçon de voie verte à Nanteuil-lès-Meaux**, le long de la Marne, et reliant le chemin bas de Nanteuil (usine des eaux) et l'embranchement GR vers le "Bois le Comte", en sortie de bourg sur la route des Basses Fermes. Cette allée piétons et cycles **a vocation à se prolonger le long de la Marne**, en seconde phase, vers les communes de Fublaines et Trilport.



Le coût global de ces travaux est estimé à **205 000 euros, financés en majeure partie par la CAPM** et pour partie par le Conseil Général de Seine-et-Marne (45 000 euros dans le cadre du Contrat Départemental Développement Durable).

Par ailleurs, la CAPM a participé via un **fonds de concours** à la réalisation de la voie verte de Vignely, entre le centre bourg et le canal et à la future voie verte de Mareuil-les-Meaux.

## ➔ La restitution des résultats de la thermographie aérienne



Au début de l'année 2011, la CAPM a fait réaliser une opération de thermographie aérienne sur l'ensemble de son territoire. Celle-ci permet de **sensibiliser les propriétaires sur les éventuels travaux à réaliser** dans leur logement afin d'économiser l'énergie.

La restitution au public a eu lieu les 24, 25 et 26 novembre 2011, à l'occasion d'un grand salon, organisé au siège de la CAPM.

Le jeudi 24 novembre après-midi et le vendredi 25 matin ont été réservés aux élus de la CAPM, aux bailleurs et aux syndicats, tandis que le salon a été ouvert au public le vendredi après-midi et le samedi toute la journée.

**Le salon a remporté un vif succès puisque plus de 2000 visiteurs se sont pressés dans les salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville de Meaux** pour découvrir la classification de déperdition dans laquelle se trouve répertoriée leur toiture. Ils ont reçu des explications détaillées de la part de conseillers spécialement formés pour l'occasion.

Les propriétaires ont ensuite pu se rendre à l'**Espace Info-Energie** pour recueillir des informations et des conseils plus approfondis.

À l'issue de ce salon, les maires qui le souhaitent ont pu organiser une **restitution publique dans leur commune** avec l'aide de la CAPM.

La CAPM a bénéficié de l'expertise technique et du soutien logistique de la société **TCC SAS**, qui a réalisé les prises de vue aériennes, et de la **Jeune Chambre économique de Seine-et-Marne**.

## ➔ Quid du SCoT en 2011 ?



Le projet de SCoT arrêté  
comprend plusieurs volets :

- Le **rapport de présentation** (diagnostic, état initial de l'environnement, l'évaluation environnementale, un résumé non technique du volet environnemental, la justification des choix retenus et le rapport de compatibilité des documents d'urbanisme) ;
- Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** ;
- Le **Document d'Orientations Générales**, seul document opposable, précisant les différentes prescriptions, recommandations et préconisations applicables aux documents d'urbanisme locaux du Pays de Meaux.

INFO

En 2011, le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** du Pays de Meaux a connu une étape importante de son élaboration. Lors de sa séance du 7 décembre, le Conseil communautaire a, en effet, tiré le **bilan de la concertation et arrêté son projet**, fruit d'une concertation en continu et prônant une approche environnementale de l'urbanisme.

Le **Document d'Orientations Générales (DOG)** réalisé en 2011 a permis de fixer les grandes orientations du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** :

- La confortation et la valorisation de la trame verte et bleue avec la **préservation des espaces agricoles** ;
- Une croissance démographique globale adaptée aux capacités et aux dynamiques d'accueil du territoire avec **19 500 habitants supplémentaires à l'horizon 2030** (population totale projetée : environ 100 000 habitants) ;
- Une croissance différenciée selon les spécificités urbaines et les souhaits des communes, croisés le cas échéant avec les impératifs de la loi SRU ;
- Une **consommation foncière maîtrisée** avec notamment des objectifs de réinvestissement urbain en matière d'habitat et d'optimisation de l'enveloppe foncière dédiée à l'activité économique ;
- Une **organisation équilibrée** (spatiale et typologique) de l'offre économique autour de trois niveaux d'intensité : parcs stratégiques (PAPM), parcs spécialisés (recomposition /requalification économique) et tissu de proximité (redynamisation) ;
- Un **développement du tourisme** adossé aux divers atouts naturels et patrimoniaux du territoire du Pays de Meaux ;
- Une **structuration durable des transports en commun** sur le territoire.

# ÉQUIPEMENTS CULTURELS, CULTURE ET ENSEIGNEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE, TOURISME

## ➔ 11 novembre 2011 : le Musée de la Grande Guerre ouvre ses portes



Le 11 novembre 2011, le Pays de Meaux a réussi son rendez-vous avec l'histoire ! 6 ans après le lancement du projet, **le Musée de la Grande Guerre a ouvert ses portes au public à l'occasion d'un week-end spécial**, placé sous le signe du souvenir et de l'émotion.

Inauguré par le Président de la République, Nicolas Sarkozy, le Musée de la Grande Guerre a accueilli plus de **11 000 visiteurs en 3 jours**, venus parfois de très loin et de tous âges.

Jean-François Copé et l'ensemble des élus du Pays de Meaux se sont réjouis de cet événement qui laissait présager de bonnes perspectives pour l'avenir. Ils se sont félicités d'avoir concrétisé un **projet ambitieux au service de tout un territoire, de son dynamisme et de son attractivité**.

Depuis son inauguration jusqu'à la fin de l'année 2011, le Musée de la Grande Guerre a accueilli au total près de 33 000 visiteurs. En moyenne, **530 personnes par jour se sont rendues au Musée durant les mois de novembre (sur 13 jours) et décembre (sur 26 jours)**.

Les congés de fin d'année, durant lesquels le Musée est resté ouvert, ont permis une forte fréquentation puisque plus de 10 000 personnes ont visité les collections dédiées à la Première Guerre mondiale. Le pic de fréquentation a été atteint le **jeudi 29 décembre avec près de 1 500 entrées payantes comptabilisées en une seule journée**.



### Les chiffres-clés du Musée de la Grande Guerre

- 50 000 pièces, objets, documents, œuvres d'art composent l'exceptionnelle collection du musée (1/3 d'entre eux sont présentés dans le cadre de l'exposition permanente) ;
- 7 000 m<sup>2</sup> de surface totale de bâtiment ;
- 3 000 m<sup>2</sup> d'exposition permanente ;
- 300 m<sup>2</sup> d'exposition temporaire ;
- 120 000 visiteurs depuis son ouverture ;
- 120 cèdres composeront, à terme, le bois situé à l'entrée du musée ;
- 28 millions d'euros : coût du projet, financé avec la participation d'une trentaine de mécènes.

## ➔ L'enseignement musical : du nouveau en cette rentrée !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, **le Conservatoire de musique de Meaux et l'École de l'Harmonie municipale ont été communautarisés** et réunis afin de constituer la base du futur Conservatoire à Rayonnement Intercommunal.

Les écoles de musique de la CAPM intègrent ce dispositif à leur demande. C'est notamment le cas pour les écoles de **Nanteuil-lès-Meaux, Crégy-lès-Meaux** et de **Trilport** depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Sur le plan pédagogique, la mise en place d'une formation musicale identique et d'examens communs suivent leur cours par étapes. Sur le plan administratif, **l'ensemble des professeurs a intégré le personnel de la CAPM.**

### INFO

Les élus du Pays de Meaux ont souhaité que soit systématisée la sensibilisation musicale dans toutes les écoles du territoire. Aussi ont-ils décidé, lors du conseil communautaire du 30 juin 2011, d'**augmenter de 25 à 50% le coût annuel de l'aide de la CAPM** pour que cette mesure ait un caractère incitatif auprès des communes non encore impliquées dans l'opération.

Depuis la rentrée 2011, la tarification des cotisations pour les élèves est harmonisée grâce à **la mise en place d'un quotient familial** calculé sur le principe suivant : revenu imposable / nombre de parts / 12.

Cette mesure vient en complément de l'**accompagnement financier des communes** pour l'enseignement musical dans les écoles au sein de la CAPM. En effet, dès l'année scolaire 2009-2010, la CAPM a décidé d'aider les communes qui favorisent une sensibilisation musicale au sein des établissements scolaires à hauteur de 25% du coût annuel. En 2011, étaient concernées les communes de Chauconin-Neufmontiers, Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Penchard, Poincy, Trilport et Villenoy.



## ➔ Mise en réseau des bibliothèques du territoire



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la CAPM a mis en place un **bibliobus de lecture publique** qui tourne dans les 18 communes. Celui-ci fait du prêt direct là où il n'y a pas de point de lecture, accueille des classes et fait des dépôts de documents dans les bibliothèques existantes.

À la suite de ce premier niveau de coopération culturelle, les élus du Pays de Meaux ont souhaité aller plus loin en lançant une **étude de faisabilité de mise en réseau des établissements de lecture publique du territoire**.

Celle-ci a pour objectifs de faire un état des lieux de l'existant en matière de lecture publique, d'en dégager les points sensibles et de proposer plusieurs scénarii de réalisation.

Les premières conclusions de l'étude font apparaître **3 scénarii possibles :**

**A : Améliorer l'offre de services.** Mise en réseau des catalogues pour un catalogue collectif des établissements de lecture publique de la CAPM en précisant bien que les documents ne peuvent pas circuler, les fonds restant "propriété" des communes et étant enrichis par des budgets communaux.

**B : Élargir l'offre de services.** Les fonds, le personnel, le fonctionnement sont transférés à la CAPM (sauf les bâtiments). La mise en réseau des catalogues en est la première étape. S'en suit une série de décisions politiques (tarification, carte de prêt unique, livraison des documents). C'est au responsable du réseau de mettre au point une politique d'acquisition et une politique d'animation dans lesquelles tous les autres acteurs de la lecture publique sont concernés. Le personnel est géré par la CAPM tout en œuvrant pour les communes d'origine.

**C : Aménager le territoire.** Scénario B + gestion des bâtiments.



Les élus de la commission Culture ont retenu les scénarii A et B. La mission du cabinet d'étude a été repoussée jusqu'en juin 2012, notamment pour obtenir un chiffrage de chacune des deux propositions.

## ➔ Le succès de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Lancée en septembre 2006, l'OPAH s'est achevée en août 2011. Elle a permis aux propriétaires, bailleurs ou occupants, de bénéficier d'une assistance technique, de conseils gratuits et, sous conditions, de subventions bonifiées pour financer leurs travaux d'amélioration d'habitat, d'économies d'énergie ou des travaux concernant l'accessibilité et l'adaptation de leur logement.

Entre août 2006 et fin juillet 2011, 325 dossiers ont été notifiés, concernant 230 propriétaires bailleurs, 67 propriétaires bailleurs et 28 copropriétés. 176 dossiers ont concerné Meaux, 149 les autres communes de la CAPM. Des réalisations ont eu lieu dans les 18 communes.

Ainsi, grâce à l'OPAH, ce sont 628 logements qui ont été améliorés en 5 ans sur tout le Pays de Meaux : 314 logements occupés par les propriétaires et 314 logements locatifs.



Au total, sur les 5 années, 2 107 927 euros d'aides financières ont été mobilisés dans le cadre de l'OPAH, ce qui correspond à près de 27,5% du montant des travaux engagés par les demandeurs. Ces aides financières sont constituées en quasi-totalité de subventions (95,7%), puisque seulement 4,3% des aides octroyées ont été des prêts bonifiés.

La CAPM a été le premier financeur de l'OPAH en mobilisant 933 338 euros sur 5 ans, soit 46% des aides accordées. Les autres partenaires financiers ont été l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Conseil Général de Seine-et-Marne, le CRIF et les Caisses de retraite pour les subventions, et la CAF et la SCCI Arcade pour les prêts bonifiés.

L'OPAH du Pays de Meaux a permis des réalisations importantes. 7 667 128 euros de travaux ont été engagés par les propriétaires privés sur la durée de l'opération. Elle a également permis de soutenir l'activité économique locale puisque la très grande majorité des entreprises retenues par les propriétaires dans le cadre de l'OPAH était d'origine seine-et-marnaise (86% en 2011).

## ➔ L'OPAH est morte, vive l'OPAH-RU et le PIG !

Anticipant la fin programmée de l'OPAH en août 2011, les élus du Pays de Meaux ont travaillé tout au long de l'année à la refonte de l'intervention de la CAPM auprès des propriétaires qui souhaitent rénover leur logement.

Les élus de la CAPM ont souhaité maintenir et renforcer les aides accordées pour des travaux de rénovation des logements afin de **lutter encore et toujours plus pour que chaque habitant du Pays de Meaux puisse vivre dans un logement digne et décent.**

Ainsi, les études préopérationnelles ont été lancées au début de 2011 pour la création de 2 nouveaux dispositifs : l'**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain** (OPAH-RU) pour les quartiers Cathédrale et Saint-Nicolas à Meaux et le **Programme d'Intérêt Général "Énergie Habitat"** pour les autres quartiers de Meaux et les 17 autres communes de la CAPM.

À l'image de l'OPAH, l'OPAH-RU et le PIG permettent aux propriétaires d'obtenir des conseils gratuits, une assistance technique et des aides financières pour la rénovation de leur logement.



Lors du conseil communautaire du 7 décembre 2011, les élus du Pays de Meaux ont autorisé Jean-François Copé à signer une convention avec l'ANAH pour la mise en place du Programme d'Intérêt Général et à solliciter les subventions afférentes.



## ➤ Le logement : un volontarisme politique pour une action solidaire

Le volontarisme des élus du Pays de Meaux en matière d'habitat est un des fondements essentiels d'une agglomération de moyens au service de tous les habitants. Il est aussi une preuve supplémentaire, s'il en fallait, de la **montée en puissance de la CAPM** dans la vie quotidienne des habitants du Pays de Meaux.

De fait, en 2011, au titre du Fonds Local SRU, la CAPM a accordé une subvention de 93 000 euros à Trois Moulins Habitat pour la **construction de 93 logements locatifs sociaux à Mareuil-lès-Meaux** et de 14 400 euros à la ville de Trilport pour la moins value dans le cadre de l'acquisition foncière nécessaire à la **construction de 12 logements**.

Considérant les évolutions réglementaires relatives à la politique de l'habitat et l'évolution du contexte démographique, économique et social de l'agglomération, c'est également en 2011 que **les élus du Pays de Meaux ont lancé la procédure de modification du Programme Local de l'Habitat (PLH)**.

Cela va permettre de **redéfinir les objectifs à atteindre en matière de construction de logements et de places d'hébergement**, mais également d'intégrer le programme d'actions en vue de l'amélioration et de la réhabilitation du parc existant (OPAH-RU et PIG). Le PLH répondra également à la nécessité de **favoriser la mixité sociale et les opérations de renouvellement urbain** sur tout le territoire.



### +

INFO

Par délibération en date du 23 mars 2012, le Conseil communautaire a lancé la procédure d'élaboration d'un 2<sup>ème</sup> PLH pour la période 2014-2020 et non plus d'une simple modification, considérant les évolutions du contexte démographique, économique, social et législatif qui impose notamment de fixer de nouveaux objectifs en termes de construction de logements locatifs sociaux sur le territoire du Pays de Meaux. L'élaboration du 2<sup>ème</sup> PLH permettra également de faire une évaluation des actions mises en œuvre lors du 1<sup>er</sup> PLH.

## ➔ Réalisation d'une étude de circulation et de stationnement

Au début de l'année 2011, les élus du Pays de Meaux ont commandé la réalisation de différents types d'enquêtes de circulation et de stationnement, menées entre la fin du mois de janvier et le début du mois de février, sur l'ensemble du territoire de l'agglomération :

- Des **enquêtes origines/destinations**, qui ont pour but de définir les itinéraires des véhicules entrant et sortant sur un ensemble de 16 zones délimitées ;
- Des **comptages directionnels**, qui permettent, eux, de quantifier les mouvements de véhicules dans 18 carrefours identifiés ;
- Des **comptages en ligne**, qui ont vocation à quantifier le trafic d'une semaine complète en comptabilisant les véhicules passant sur un des 140 postes de comptage installés sur l'ensemble du territoire de la CAPM ;
- Une **enquête sur le stationnement**, qui a consisté à relever et à analyser le fonctionnement du stationnement sur un secteur prédéfini de 3 500 places, sur les communes de Meaux et Trilport, afin de déterminer le taux d'occupation et de rotation.

### INFO

L'ensemble des résultats de l'étude ainsi que les propositions de schémas organisationnels sont connus depuis la rentrée 2012. Ils serviront à alimenter les réflexions qui sont menées sur les déplacements, sur les différents projets urbains, ainsi que sur l'amélioration et le développement de l'offre de transports collectifs dans les 18 communes membres.



## ➔ La mise en place d'un Comité Opérationnel pour les Transports (COT)

Le 21 novembre 2011 s'est tenue la première réunion plénière du COT, qui réunit autour d'une même table l'ensemble des acteurs du transport sur le territoire (élus, usagers, SNCF, Transdev, compagnies de taxis, etc.) afin de **définir et mettre en œuvre une véritable politique de déplacements** au niveau inter-communal pour les quinze prochaines années.

De nombreuses actions ont déjà été menées ou sont en cours, à l'image de l'élaboration du **Plan Local de Déplacements**, destiné à améliorer les conditions de transport et donc la qualité de vie sur le territoire. Depuis janvier 2011, également, la CAPM est signataire d'une convention partenariale avec le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) et Transdev Marne et Morin. De fait, **elle est ainsi devenue un acteur à part entière de l'organisation des transports sur son territoire**.

Des pistes de travail ont été fixées aux membres du COT. Il s'agira par exemple de :

- Travailler à la **restructuration et à l'optimisation de l'organisation du réseau de bus** à travers l'ensemble du territoire de la CAPM ;
- Améliorer la desserte dans toutes les communes grâce à un système de **transport à la demande** (une étude sur l'évaluation du besoin réel, les modes d'exploitation, les circuits et la tarification sera menée en amont) ;
- **Réorganiser les circulations devant les gares** SNCF de Meaux et de Trilport ;
- Mettre en œuvre un **plan d'action en faveur des modes de déplacements doux**, via notamment la création d'un réseau de 110 km de pistes cyclables à l'échelle de la CAPM. Sur ce point, de nombreuses avancées se font déjà jour, à travers la réalisation des premiers tronçons de la trame verte (Chemin de la Grenouillère, entre Meaux et Crégy, et à Nanteuil).



## ➔ Un partenariat avec les agriculteurs du territoire pour le déneigement des routes

Sous l'impulsion de Jean-François Copé, la CAPM a travaillé à la mise en place de partenariats avec les agriculteurs du territoire ou d'autres professionnels équipés, qui pourraient être sollicités pour assurer des **actions de déneigement et/ou de salage à l'aide de leurs matériels en cas d'épisodes neigeux de grande ampleur**. Tout était prêt à l'approche de l'hiver.

Ce plan exceptionnel a été engagé après l'hiver rigoureux exceptionnel de 2010, au cours duquel nombre d'habitants du Pays de Meaux ont éprouvé des difficultés pour se déplacer. Certains agriculteurs avaient alors aidé spontanément et de manière solidaire en déneigeant les routes et en sortant les véhicules des fossés.

La CAPM a voulu **mettre en place une solution pérenne et efficace** au cas où la situation se reproduirait. De fait, elle a conclu une **convention avec le Conseil Général de Seine-et-Marne, ainsi qu'avec 6 exploitants agricoles du territoire**. Chaque agriculteur s'est vu confier un parcours particulier. Une lame de déneigement lui a été confiée, lame qu'il utilisera pour déneiger les routes départementales de désenclavement du Pays de Meaux et certaines routes communales qui ne peuvent être déneigées.

La **période de mobilisation court du 15 novembre au 15 mars**. Au cas où la situation l'exigerait, le déclenchement des opérations et la coordination relève de la responsabilité de la CAPM. Afin d'assurer un déneigement efficace et d'organiser au mieux les opérations, la CAPM, l'exploitant agricole et la commune concernée seront en liaison permanente.



## ➔ Bilan de l'activité de la Direction de la Collecte des ordures ménagères



La collecte des déchets ménagers et assimilés est de la compétence de la CAPM depuis sa création. En 2011, la quantité de déchets collectés est quasi identique à 2010 avec 25 600 tonnes (soit +0,62%), même si la population augmente. **Cela représente 311,12 kg par habitant.**

Le tri sélectif multi-matériaux en porte à porte est mis en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004. **La collecte sélective est en constante augmentation.** En effet, la **mise en place du tri des déchets dans la ZUS** s'est achevée en 2011. Les gardiens d'immeubles ont été sensibilisés au tri sélectif, les bacs de tri ont été distribués et une information a été délivrée aux habitants en lien avec le bailleur.

Le ramassage des déchets verts a augmenté de +6,15% entre 2010 et 2011 et représente 36,83 kg par habitant. Ces déchets sont également traités et revalorisés en amendement organique de bonne qualité (compost).

En 2011, la CAPM s'est dotée de **120 nouvelles bornes à verre en apport volontaire.**

De nombreuses **actions de sensibilisation au tri** ont été organisées et les ambassadeurs de tri du SMITOM sont intervenus dans les écoles, les centres de loisirs et dans les quartiers. À chaque renouvellement de bac, un guide du tri est distribué. En outre, de nouveaux outils de promotion du tri ont été créés, tel un **sac de pré-collecte.**

La direction de la collecte a également apporté sa participation à trois manifestations :

- Portes ouvertes des serres municipales les 7 et 8 mai 2011 ;
- Fête de quartier au parc Chenonceau le 18 juin 2011 ;
- Nettoyons la nature au parc du Pâtis le 23 septembre 2011.

## ➔ Bilan de l'opération d'enlèvement des dépôts sauvages de déchets



Depuis 2003, la CAPM multiplie les services rendus aux citoyens en termes de collecte des déchets et de propreté dans les 18 communes (mise à disposition d'une balayeuse, notamment).

Pour autant, **les dépôts sauvages restent fréquents sur des terrains publics en zone isolée** (voies communales, terrains vagues, etc.). Ces incivilités répétées nuisent au cadre de vie, mais également à la propreté et à l'image de notre agglomération.

Aussi, durant l'été 2011, la CAPM a mené une **opération d'envergure pour l'enlèvement des dépôts sauvages dans les communes de la CAPM**. La prestation de collecte et d'évacuation des dépôts sauvages s'est déroulée sur 6 journées : les 19, 20, 21, 26, 27 et 29 juillet 2011.

Les communes qui souhaitaient bénéficier de ce service étaient appelées à se manifester via un **questionnaire**, envoyé au printemps. Celui-ci les invitait à estimer le volume des dépôts sauvages sur leur territoire et à recenser la nature de ces déchets à collecter (gravats, pneumatiques, peintures, encombrants, etc). Par la suite, un planning d'intervention a été établi.

**Au total, plus de 187 tonnes de déchets ont été enlevées dans 14 communes qui l'ont souhaité, pour un coût de 24 551 euros.**

Les plus petits dépôts ont été pris en charge par les agents du service de la collecte des déchets de la CAPM. Pour les plus importants, supérieurs à 2 m<sup>3</sup>, la CAPM a dû faire appel à un prestataire spécialement équipé pour ce genre d'opérations.

Les déchets particuliers organiques (cadavres d'animaux) et dangereux (amiante, produits chimiques) ont été évacués par des sociétés spécialisées, à la requête et à la charge de la commune. Ce type de déchets nécessite, en effet, un conditionnement et une filière de traitement spécifiques.

### INFO

À la suite de cette opération, la Direction de la Collecte a conclu un marché de prestation en vue de l'enlèvement et du traitement des dépôts sauvages sur le territoire de la CAPM à partir de l'année 2012, en prenant en compte l'évacuation des déchets spécifiques.

## ➔ Un sujet pris à bras le corps par la CAPM



Au cours de l'année 2011, de nombreuses occupations illégales ont été constatées sur le territoire de la CAPM. Ces installations sont le fait de petits groupes locaux et de passage. Elles ont notamment concernées les communes de **Mareuil-lès-Meaux, Meaux, Poincy, Trilport, Varreddes et Villenoy**.

Par ailleurs, des grands groupes se sont installés en toute illégalité sur le lieu-dit de la "Côte Rôtie" à **Fublaines** en mai 2011 et sur le PAPM durant tout l'été. Ces occupations ont engendré des **dégâts** importants, particulièrement sur le PAPM, et de nombreux **désagrèments** pour les habitants (une compétition de moto-cross de niveau national a été annulée à Fublaines).

Conscient que cette question peut cristalliser des tensions dans les communes, Jean-François Copé a adressé un courrier à l'ensemble des Maires du Pays de Meaux pour leur proposer une **prise en charge par la collectivité d'aménagements destinés à protéger les espaces publics des communes** contre les intrusions de gens du voyage.

**Plusieurs communes se sont montrées intéressées** par cette proposition et travaillent actuellement avec les services de la CAPM au recensement des espaces qui peuvent être aménagés.

Par ailleurs, la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales a prévu le **transfert des pouvoirs de police spéciale en matière de gens du voyage au Président de l'EPCI** à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2011. Celui-ci est donc chargé de faire appliquer la réglementation en matière d'interdiction de stationnement de résidences mobiles en dehors des aires aménagées.

Le législateur a prévu le transfert automatique de ce pouvoir de police spéciale, sauf opposition expresse du Maire. Ainsi, **3 communes du Pays de Meaux (Chauconin-Neufmontiers, Trilport et Villenoy) ont avisé Jean-François Copé de leur opposition à ce transfert**.

Ces 3 communes sont donc, elles mêmes, chargées de faire appliquer la loi et d'engager toutes les procédures d'évacuation, qu'elles soient administratives et/ou judiciaires et les frais correspondants, en cas d'occupation illicite sur leur territoire.



Le 28 novembre 2011, le Président de la CAPM a écrit au Préfet de Seine-et-Marne pour lui demander officiellement la **fermeture du terrain de grands passages de Nanteuil-lès-Meaux**, au motif qu'il n'est plus adapté aux besoins des grands groupes qui sillonnent le département au cours du printemps et de l'été.

### ➔ Le complexe aquatique et de loisirs : ça avance !



En 2011, les élus du Pays de Meaux ont continué à travailler sur le projet de création du complexe aquatique et de loisirs, notamment sur la question du **transfert des clubs** sportifs (rugby, tir sportif et tir à l'arc) actuellement installés sur le site Taziet.

En effet, la superficie nécessaire pour la construction d'un tel complexe nécessite le transfert des installations sur d'autres sites. La CAPM a fait réaliser une **étude pour analyser les fonciers disponibles** dans les différentes communes et les besoins nécessaires pour ces nouvelles installations.

À la suite de cette étude, les élus de la commission Sports ont acté le **déménagement du club de rugby et du tir sportif à Nanteuil-lès-Meaux** et le **déplacement de l'activité de tir à l'arc de Taziet à Corazza à Meaux**.

L'installation du club de rugby à Nanteuil nécessitera la création de 3 terrains : un terrain d'honneur (en herbe, éclairé), un terrain annexe (en herbe, éclairé) et un terrain synthétique (éclairé).

Les installations abritant le club de tir sportif à Nanteuil seront équivalentes à l'existant mais améliorées du point de vue de la sécurité.

**La commune de Nanteuil-lès-Meaux a lancé une procédure de révision de son PLU pour ouvrir une zone à l'urbanisation et permettre la réalisation de ces travaux.**

Le projet de complexe aquatique et de loisirs vise à offrir un nouveau service à la population, en complément des équipements déjà présents sur le territoire et prenant en compte les besoins actuels et futurs de l'agglomération.



L'étude sur le transfert des clubs s'est poursuivie en 2012. La CAPM fera l'acquisition du foncier en vue de ce projet. Elle va également lancer une déclaration d'utilité publique.

## ➔ École Intercommunale des Sports



Au cours de l'année 2011, les élus du Pays de Meaux ont travaillé sur le projet de création d'une École Intercommunale des Sports (EIS). Les Maires des 18 communes de la CAPM ont, en effet, tous donné leur accord de principe quant à ce projet qui permet de **favoriser la pratique sportive dès le plus jeune âge**.

Sur le même modèle que l'**École Municipale des Sports de Meaux**, cette nouvelle structure proposera aux enfants âgés de 4 à 10 ans habitant une des 18 communes de la CAPM, la possibilité de pratiquer de multiples activités physiques et sportives.

L'objectif est de **développer chez l'enfant sa découverte des pratiques sportives** en lui offrant un large choix d'activités. Cette initiation pourra **susciter chez certains une envie de poursuivre leur pratique** au sein d'associations sportives locales. Les enfants continueront d'être encadrés par des professionnels diplômés d'État.

Afin de pouvoir accueillir un nombre important d'enfants habitant la CAPM et de pouvoir leur proposer le plus d'activités possibles, les élus du Pays de Meaux ont envisagé un **déploiement de l'EIS sur 3 pôles** (un pôle centre, un pôle nord et un pôle sud).



Ouverte depuis le 26 septembre 2012, l'EIS du Pays de Meaux rencontre un franc succès dès sa 1<sup>re</sup> année. **740 enfants sont inscrits** et se partagent sur les créneaux suivants :

- Pour les 4/5 ans, les baby-sport, le temps d'activités a lieu le samedi matin sur 2 créneaux au choix : soit de 9h45 à 10h45, soit de 11h à 12h ;
- Pour les 6/7 ans, la pré-école des sports, le temps d'activités a lieu le samedi matin de 9h30 à 12h ;
- Pour les 8/10 ans, le temps d'activités a lieu le mercredi matin de 9h30 à 12h.

**3 pôles seront à disposition des familles** qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) : **Meaux** (au sein des structures existantes), **Crégy-lès-Meaux** (gymnase municipal et une salle de la Maison des Jeunes) et **Nanteuil-lès-Meaux** (gymnase des Closeaux, la salle polyvalente et la salle du Centre de Loisirs).

## ➔ Ancrer le territoire dans l'ère du numérique



Au cours de l'année 2011, les élus du Pays de Meaux ont travaillé à l'aménagement numérique du territoire pour **permettre aux habitants et aux entreprises d'accéder au très haut débit et d'aller plus loin en matière de télécommunication.**

Le développement d'un réseau Internet très haut débit dans les zones d'activités du Pays de Meaux a notamment été un enjeu majeur pour les élus de la CAPM. Il s'agissait de répondre aux besoins de haut débit et de très haut débit, d'aujourd'hui et de demain, pour que les entreprises du territoire restent compétitives.

De fait, **un réseau fibre optique de Sem@for 77 a été déployé dans 4 premières zones d'activités de l'agglomération en 2011** (zone industrielle Nord de Meaux, zone artisanale des Platanes, zone d'activités de Poincy et zone de la Halotte à Trilport), permettant de faire du Pays de Meaux un territoire à haute valeur de services pour les entreprises.

Par ailleurs, dans le but de déployer un réseau couvrant l'intégralité de son territoire, la CAPM a souhaité agir et engager des discussions à la fois avec le Conseil Général de Seine-et-Marne dans le cadre de son **Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN)** et avec les **opérateurs privés, qui ont fait part de leur intérêt.**



Lors du Conseil communautaire du 23 mars 2012, les élus du Pays de Meaux ont fait le choix stratégique de mettre en œuvre un réseau de fibre optique couvrant **100% du territoire des 18 communes de l'agglomération à l'horizon 2019** par le biais d'une convention avec France Télécom Orange.

## ➔ Toujours plus de nouveaux services à destination des communes

Depuis 2003, la CAPM accompagne les communes dans leurs missions, s'affirmant ainsi comme une **véritable communauté de moyens au service des habitants du Pays de Meaux**. De nombreux domaines de la vie quotidienne sont aujourd'hui pris en charge par la CAPM.

Au-delà des services directs rendus aux habitants du Pays de Meaux en matière de **ramassage des déchets**, de **culture**, de **sport**, d'**enseignement musical** ou encore d'**emploi**, les élus du Pays de Meaux ont souhaité faire porter leur action sur le soutien direct aux communes.

Ainsi, afin d'assurer un service public de qualité dans toutes les communes de l'agglomération, la CAPM s'est, par exemple, dotée depuis 2009 d'une **nacelle** et d'une **balayeuse**, mises à disposition des communes qui en font la demande et qui forment assurément un plus pour le quotidien de ces communes qui n'auraient jamais pu investir dans de tels équipements.

Plusieurs communes ont également tenu à **mutualiser leurs achats de fournitures**. C'est par exemple le cas pour l'achat de **sel de déneigement**, de **peintures de marquage au sol** ou encore de **fournitures scolaires et administratives**.



Au cours de l'année 2011, la CAPM a travaillé à la mise en œuvre de conventions de gestion de services entre elle-même et les communes. **Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, de nouveaux services sont mis en place pour les communes qui le souhaitent : instruction des documents d'urbanisme, balayage mécanique des rues et lutte contre les tags, notamment.**

## Une place de choix dans l'action de la CAPM

Au début de l'année 2011, la CAPM a fait réaliser une étude concluant à la nécessité de créer de nouveaux services sur le territoire afin de répondre aux besoins réels des habitants en matière de capacité d'accueil des enfants.

Les préconisations de l'étude font apparaître 3 projets intercommunaux à mettre en œuvre :

- **Création d'un Relais Assistantes Maternelles (RAM) communautaire.** Véritable lieu d'écoute, d'information et d'animation, le RAM communautaire s'adresse aux familles et assistantes maternelles du territoire. En plus d'une information centralisée et générale mise en place dans un espace commun pour les 18 communes de la CAPM, une information personnalisée, apportée aux parents et aux assistantes maternelles et des ateliers ludiques ouverts aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle seront également assurés dans des lieux d'accueil de proximité, au sein de 15 communes du territoire.
- En projet, un **Centre d'information de la Petite Enfance**, en complément du RAM. Ce nouveau service assurera une information à l'attention d'un plus large public : adultes en charge, de façon régulière ou occasionnelle, d'un enfant, étudiants, professionnels ou encore toute personne intéressée par le secteur de la Petite Enfance.
- **Réservation de places au sein d'une crèche interentreprises** qui pourrait prochainement s'implanter sur le territoire.

Toutes ces actions en faveur de la petite enfance participent concrètement à la dynamique de solidarité vis-à-vis de tous les habitants du Pays de Meaux. Elles contribuent, en effet, à l'amélioration de la qualité de vie des familles qui travaillent en facilitant l'insertion économique et sociale des parents et en garantissant une meilleure conciliation des activités professionnelles et familiales.



Cette nouvelle compétence en matière de Petite Enfance a nécessité une modification des statuts de la CAPM, adoptée lors du conseil communautaire du 30 juin 2011. **Le RAM communautaire a ouvert ses portes à compter de la rentrée 2012.**

## ➔ Une action concertée et volontariste en faveur de la sécurité

Après s'être dotée de la compétence à la fin de l'année 2010, la CAPM a travaillé à la définition d'une **stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance** et d'un plan d'actions concrètes à mettre en œuvre.

**Tout au long de l'année, des entretiens et des réunions ont eu lieu** avec les élus, la sous-préfecture, les forces de sécurité (police et de gendarmerie nationale), le Parquet de Meaux, les principaux des collèges et les inspecteurs de l'Éducation Nationale, les bailleurs sociaux, la Protection Judiciaire de la Jeunesse et la Maison Départementale des Solidarités.

En lien avec un cabinet spécialisé, la CAPM a défini une quinzaine d'actions concrètes à mettre en œuvre. De la **coordination des politiques de la jeunesse** au **développement des actions de prévention en milieu scolaire**, en passant par le **développement de l'accès au droit et de l'aide aux victimes** et la mise en place d'un dispositif de police municipale intercommunale, toutes ces actions s'inscrivent dans un cadre formel assurant le suivi de leur mise en œuvre : le **Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance**.



# RELATIONS EXTÉRIEURES, MANIFESTATIONS ET PROMOTION DU PAYS DE MEAUX

## ➔ Une communication toujours plus proche des habitants

Le magazine d'information de l'agglomération s'efforce de rendre compte le plus fidèlement possible des actions quotidiennes et de l'avancement des grands projets développés par la CAPM.

En 2011, 5 numéros du Mag du Pays de Meaux ont été réalisés et distribués à l'ensemble des habitants de l'agglomération :

- **Janvier - février 2011**

Neige : La CAPM entend trouver des solutions concrètes pour l'avenir ;

- **Avril - mai 2011**

Développement Économique et Emploi : Des combats de tous les instants ;

- **Été 2011**

Le Pays de Meaux, un territoire à découvrir !

- **Octobre 2011**

Spécial ouverture du Musée : Le Pays de Meaux a rendez-vous avec l'Histoire !

- **Novembre 2011**

Ouverture du Musée de la Grande Guerre les 11, 12 et 13 novembre 2011. Toutes les informations pratiques et le programme complet des animations du week-end.

Parallèlement, dans un contexte convivial et depuis 3 ans maintenant, la CAPM a poursuivi la tournée de ses "Rendez-vous de l'Agglo". Le but de ces réunions est de présenter les grands projets de l'agglomération, d'expliquer aux habitants du territoire dans quels domaines et comment la CAPM agit et de répondre ensuite aux questions des participants.

En 2011, 4 rendez-vous ont été organisés :

- ✓ Le 5 février à Montceaux-lès-Meaux
- ✓ Le 5 mars à Trilbardou
- ✓ Le 24 juin à Barcy
- ✓ Le 24 septembre à Isles-lès-Villenoy



## ➔ Des événements culturels et sportifs qui ont remporté un grand succès



Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, les journées européennes du Patrimoine ont été organisées à l'échelle du Pays de Meaux. Ainsi, durant le week-end du 17 et 18 septembre, les habitants ont pu découvrir les nombreuses richesses culturelles du territoire.

À Meaux, la visite de la Tour Nord et de la Crypte de la Cathédrale, habituellement fermées au public, a rencontré un vif succès ainsi que l'animation autour des costumes vénitiens.

Son ouverture s'approchant à grand pas, il a été possible de visiter le chantier du Musée de la Grande Guerre avec, en plus, la possibilité d'effectuer un circuit en autocar pour découvrir les champs de bataille de la Marne.

Il était également possible de visiter les églises de Vignely ou de Germigny-l'Évêque, les ruines du Château de Montceaux ou encore l'usine élévatoire de Trilbardou.

La CAPM a également organisé ou participé à de grands événements sportifs. Ainsi, l'édition 2011 de la randonnée cyclotouriste a remporté un vif succès. 150 randonneurs s'étaient donné rendez-vous pour goûter aux charmes du Pays de Meaux et de ses différentes communes de manière sportive.

En 2011, la CAPM s'est à nouveau associée à SportissiMeaux, l'événement sportif de la rentrée. Le forum associatif, qui fêtait ses 10 ans, a permis de réunir les sportifs de la Communauté d'Agglomération en mettant à l'honneur les nombreux clubs sportifs locaux qui se consacrent au développement de la pratique du sport sur le territoire de la CAPM.

Les différentes démonstrations réalisées par les athlètes tout au long de ce week-end, ont permis aux habitants de découvrir, et pourquoi pas s'inscrire, dans l'une des nombreuses disciplines sportives.



“

**89 délibérations, des compétences de plus en plus larges, une intervention dans toutes les communes : 2011 a été une année faste pour le Pays de Meaux.**

”

# ANNEXES



## LA CAPM INTERVIENT DANS LES 18 COMMUNES

La loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales a apporté certaines modifications au code général des collectivités territoriales (CGCT). L'article 34 de ladite loi a modifié l'article L5211-39 du CGCT en prévoyant que le rapport annuel d'activité d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) devra mentionner l'utilisation des crédits engagés par l'EPCI dans chacune des communes membres. Voici donc un récapitulatif des sommes représentatives de l'effort réalisé dans chacune des communes de la CAPM en 2011 :

### FONCTIONNEMENT

Communes	Population INSEE	Attribution de compensation	Enseignement musical	Location Bacs Ordures Ménagères + Tri Sélectif	Traitement des ordures ménagères	Dotation des sacs à déchets verts	Achat des composteurs	Dépôts sauvages	Service des OM
Bercy	238	8 436,21		165,69 €	12 258,20 €	426,97 €	0,00 €	0,00 €	3 086,67
Chambray	694	250 896,25		450,56 €	43 356,21 €	3 415,78 €	7,00 €	0,00 €	11 643,29
Chaucois Neufmontiers	2738	43 143,91	5 482,64	600,75 €	80 721,17 €	10 247,33 €	56,00 €	1 745,29 €	35 656,21
Chilly les Meaux	4316	104 371,42		2 574,28 €	203 838,51 €	14 232,40 €	63,00 €	0,00 €	56 210,79
Fablines	1192	35 967,29		509,93 €	52 227,11 €	3 700,42 €	7,00 €	256,81 €	15 524,39
Gernigny l'Évêque	1363	16 804,64		843,61 €	67 227,44 €	4 269,72 €	7,00 €	0,00 €	17 751,46
Isles les Villenoy	908	208 401,53		523,56 €	42 440,19 €	4 839,02 €	0,00 €	1 682,39 €	11 825,62
Marsail les Meaux	2174	394 057,21		5 449,81 €	121 581,13 €	7 400,85 €	21,00 €	1 062,95 €	28 313,78
Meaux	51396	15 222 491,30	29 222,47	64 304,99 €	3 651 816,71 €	34 442,41 €	238,00 €	0,00 €	949 106,08
Montceaux les Meaux	616	43 511,91	1 854,00	545,95 €	34 527,87 €	3 415,78 €	7,00 €	2 371,60 €	8 022,67
Nanteuil les Meaux	5439	619 677,06	16 370,00	4 280,99 €	374 288,66 €	25 618,32 €	70,00 €	3 648,32 €	70 836,53
Pencharé	1058	33 765,84	1 761,84	1 076,48 €	52 751,88 €	853,94 €	7,00 €	0,00 €	13 779,20
Poincy	746	347 268,68	2 774,50	173,88 €	38 787,97 €	4 554,37 €	21,00 €	0,00 €	9 715,27
Trilbardou	643	112 482,86		1 597,46 €	11 123,61 €	566,30 €	0,00 €	8 708,04 €	8 374,31
Trilport	4922	444 954,26	10 550,00	2 350,83 €	250 231,81 €	28 464,80 €	7,00 €	1 008,29 €	64 103,22
Vareddes	1891	49 712,32		1 243,88 €	130 962,95 €	10 247,33 €	35,00 €	4 675,06 €	24 628,04
Vignely	256	117 119,57		363,86 €	11 317,64 €	1 707,89 €	7,00 €	1 394,13 €	3 334,10
Villenoy	4273	1 037 237,22	6 300,00	3 190,26 €	216 647,82 €	9 962,68 €	21,00 €	0,00 €	55 650,76
<b>TOTAL</b>	<b>85065</b>	<b>19 088 319,56</b>	<b>74 325,45</b>	<b>32 346,85 €</b>	<b>5 415 866,88 €</b>	<b>168 389,31 €</b>	<b>574,00 €</b>	<b>24 551,92 €</b>	<b>1 107 870,89 €</b>

Communes	Location de balayeurs	Location de nacelles	Direction des Services Techniques	Voierie	Ruées	Affranchissement	Musée de la Grande Guerre	Patrimoine Art et Histoire
Bercy	3 428,75	-	45,73	1 305,31	434,27	31,78	3 455,86	59,89
Chambray	3 428,75	1 425,06	171,78	4 903,15	1 556,12	119,37	12 980,51	224,96
Chaucois Neufmontiers	-	4 891,64	576,10	15 016,59	4 765,84	365,59	39 754,64	688,98
Chilly les Meaux	-	2 015,26	826,31	23 671,14	7 512,55	576,28	62 666,56	1 086,06
Fablines	3 428,75	1 932,58	228,04	6 537,53	2 074,83	158,16	17 307,35	299,95
Gernigny l'Évêque	-	-	261,90	7 475,39	2 372,48	381,99	19 790,20	342,98
Isles les Villenoy	-	-	174,47	4 979,93	1 580,49	121,24	13 183,79	238,48
Marsail les Meaux	6 171,75	1 447,16	413,73	11 923,32	3 784,12	298,28	31 565,09	547,05
Meaux	2 791,94	16 806,34	9 876,04	281 892,80	89 464,77	6 862,80	746 277,96	12 933,53
Montceaux les Meaux	3 428,75	1 447,16	118,36	3 378,46	1 072,23	82,25	8 944,07	150,01
Nanteuil les Meaux	6 857,50	1 361,42	1 045,09	29 830,25	9 467,27	728,23	78 572,06	1 368,64
Pencharé	6 171,75	6 435,58	201,29	5 802,61	1 841,58	141,27	15 361,73	266,23
Poincy	-	-	143,34	4 091,64	1 298,51	99,61	10 631,62	187,73
Trilbardou	3 428,75	-	123,55	3 526,54	1 119,22	85,86	9 336,10	161,80
Trilport	-	569,13	945,75	26 994,75	8 587,37	657,20	71 465,43	1 238,55
Vareddes	6 171,75	723,58	363,35	10 371,21	3 291,53	252,49	27 456,55	475,84
Vignely	3 428,75	-	49,19	1 484,03	445,60	34,18	3 717,02	64,42
Villenoy	-	-	821,05	23 435,31	7 437,70	570,54	62 042,21	1 075,24
<b>TOTAL</b>	<b>48 737,19</b>	<b>59 054,91</b>	<b>16 345,09</b>	<b>466 539,77</b>	<b>140 066,47</b>	<b>11 358,11</b>	<b>1 235 109,05</b>	<b>21 405,32</b>



Communes	Conservatoire	Harmonie	Sports	Bibliothèques	Parc Auto	Post Exploitation CET Crégy	Commande Publique	Direction Générale	Développement Social Urbain
Bercy	53,27	87,50	125,17	356,60	437,57	555,81	47,88	24,90	185,29
Chambray	206,10	328,68	462,65	738,48	1 643,63	2 087,80	179,86	93,51	620,87
Choucois Neufmontiers	617,88	1 006,62	1 416,92	2 261,71	5 033,85	6 394,18	550,85	286,40	1 901,50
Crégy les Meaux	966,04	1 586,77	2 233,53	3 565,20	7 935,02	10 079,35	868,32	451,46	2 997,40
Fablines	268,80	438,24	616,86	984,64	2 191,51	2 783,73	239,81	124,88	837,83
Germigny l'Évêque	305,08	501,11	705,35	1 125,90	2 505,89	3 183,08	274,22	142,57	946,58
Isles les Villennes	203,24	333,83	469,89	750,05	1 669,37	2 120,49	182,68	94,98	630,59
Mareuil les Meaux	486,60	799,77	1 125,05	1 785,82	3 996,93	5 077,04	437,38	227,41	1 509,81
Meaux	11 504,34	18 896,43	26 598,49	42 456,96	94 495,91	120 032,10	10 340,59	5 376,34	35 695,12
Montcaux les Meaux	337,88	226,47	318,78	508,84	1 132,52	1 438,57	123,93	64,43	427,80
Nanteuil les Meaux	1 237,40	1 999,64	2 814,69	4 492,85	9 999,67	12 701,95	1 094,25	568,93	3 777,30
Perchard	236,81	388,97	547,52	873,95	1 945,15	2 470,80	212,86	110,67	734,76
Poincy	166,98	274,77	386,06	616,23	1 371,53	1 762,17	150,09	78,03	518,09
Trilbardou	343,92	236,40	332,75	531,15	1 182,16	1 501,83	129,36	67,26	446,55
Trilport	1 303,68	1 809,57	2 547,14	4 085,78	9 049,16	11 494,57	990,24	514,85	3 418,25
Verredès	423,26	695,22	978,59	1 562,05	3 476,63	4 416,14	380,44	197,80	1 335,27
Vignely	57,30	94,12	132,48	211,47	470,66	597,85	51,50	26,78	177,79
Villenaix	956,62	1 570,96	2 211,28	3 529,68	7 855,67	9 978,93	859,67	446,96	2 967,53
<b>TOTAL</b>	<b>19 039,97</b>	<b>31 274,07</b>	<b>44 021,18</b>	<b>70 287,35</b>	<b>156 393,14</b>	<b>198 056,19</b>	<b>17 115,94</b>	<b>8 897,98</b>	<b>59 076,34</b>

Communes	Action Economique	Finances	Informatique	Juridique	Affaires Générales	PLIE	DRH	Urbanisme	Communication	TOTAL
Bercy	340,55	4 491,90	362,97	3 007,50	5,83	735,10	19 146,20	1 394,12	486,05	64 836,34
Chambray	1 279,20	16 872,95	1 363,41	11 297,08	21,90	2 761,26	71 918,93	5 236,75	1 825,76	459 531,99
Choucois Neufmontiers	2 917,72	51 675,76	4 175,63	34 598,88	67,07	8 456,76	226 261,76	16 038,29	5 591,66	607 924,04
Crégy les Meaux	6 175,63	81 458,20	6 582,18	54 530,15	105,72	13 320,67	347 205,91	25 281,68	8 834,31	1 053 924,42
Fablines	1 705,59	22 497,26	1 817,88	15 062,77	29,20	3 681,69	95 891,90	6 582,34	2 434,35	296 735,23
Germigny l'Évêque	1 950,27	25 724,64	2 078,66	17 225,62	33,59	4 209,85	109 648,20	7 584,00	2 783,57	318 654,78
Isles les Villennes	1 299,23	17 137,18	1 384,76	11 473,99	22,24	2 804,51	73 045,17	5 338,76	1 854,35	410 776,02
Mareuil les Meaux	3 130,71	41 031,08	3 315,49	27 471,86	53,25	6 714,75	174 890,09	12 734,56	4 439,83	903 251,67
Meaux	73 543,76	970 062,27	78 185,28	649 493,44	1 259,01	158 751,10	4 134 775,07	301 072,24	104 967,10	37 698 525,70
Montcaux les Meaux	881,41	11 626,10	939,44	7 784,12	15,09	1 902,62	49 554,87	3 608,32	1 258,02	194 632,28
Nanteuil les Meaux	7 782,49	102 653,19	8 294,83	68 730,20	133,23	16 799,24	437 547,02	31 855,84	11 507,75	1 985 992,81
Perchard	1 513,86	19 968,21	1 613,52	13 569,47	25,92	3 267,81	85 112,11	6 197,41	2 360,69	280 976,69
Poincy	1 067,63	14 079,66	1 137,70	9 426,87	18,77	2 304,14	60 012,88	4 369,82	1 523,51	519 392,12
Trilbardou	320,05	12 135,69	980,62	8 125,30	15,75	1 986,01	53 726,92	3 766,48	1 333,16	266 378,60
Trilport	7 042,75	92 895,57	7 506,37	62 197,20	120,57	15 202,40	395 956,12	28 831,42	10 051,91	1 566 962,14
Verredès	2 705,77	35 689,87	2 883,90	23 895,72	46,32	5 840,66	152 123,81	11 076,84	3 961,88	522 139,05
Vignely	366,30	4 831,63	390,42	3 234,96	6,27	790,70	20 594,23	1 499,56	522,81	178 444,20
Villenaix	6 114,10	80 646,64	6 516,60	53 995,98	104,67	13 197,86	343 746,72	25 029,80	8 726,50	1 992 888,07
<b>TOTAL</b>	<b>121 758,79</b>	<b>1 605 477,78</b>	<b>129 729,64</b>	<b>1 074 928,20</b>	<b>2 083,70</b>	<b>262 757,12</b>	<b>6 843 158,13</b>	<b>498 282,23</b>	<b>175 723,22</b>	<b>39 295 417,74</b>

## INVESTISSEMENT

Communes	Population INSEE	Direction des Affaires culturelles	Bibliothèques	Conservatoires	Musée	Sports	Coût Bourses à Venues
Barry	236	851,52	38,54	11,29	50 744,12	135,25	0,00 €
Chambray	894	5 198,55	144,79	42,04	190 639,27	509,17	0,00 €
Chauvigné Neufmontiers	2738	9 796,02	443,63	138,75	583 739,60	1 559,40	0,00 €
Crigy les Meaux	4316	15 441,78	688,99	202,95	920 236,92	2 458,13	0,00 €
Fablines	1192	4 264,74	293,05	56,25	254 147,03	678,89	0,00 €
Germigny l'Évêque	1363	4 876,54	220,74	64,09	290 606,04	778,28	0,00 €
Ides les Villenois	508	3 248,64	147,05	42,70	193 595,22	517,14	0,00 €
Marault les Meaux	2174	7 778,14	352,08	102,73	463 519,83	1 238,18	0,00 €
Meaux	51306	183 891,74	8 324,03	2 416,88	10 958 598,06	29 273,18	65 077,68 €
Montceaux les Meaux	616	2 203,92	95,76	28,37	131 337,75	350,84	0,00 €
Nanteuil les Meaux	5459	19 439,65	880,86	255,76	1 159 852,42	3 097,72	14 694,98 €
Penchard	1058	3 785,31	171,35	49,75	225 576,81	602,57	0,00 €
Poincy	746	2 669,04	130,82	35,08	159 055,10	424,88	0,00 €
Trilbardou	643	2 300,53	104,14	30,24	137 094,41	365,21	0,00 €
Trilport	4922	17 609,95	797,13	251,45	1 049 422,54	2 803,27	4 238,56 €
Varreddes	1891	6 765,62	306,25	88,92	403 383,23	1 073,00	0,00 €
Vignely	256	915,90	41,86	12,84	54 581,91	145,80	0,00 €
Villenois	4373	15 247,94	692,02	200,93	911 948,86	2 433,64	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>85065</b>	<b>304 345,52</b>	<b>13 776,48</b>	<b>4 000,90</b>	<b>18 136 759,10</b>	<b>48 447,86</b>	<b>83 971,20 €</b>

Communes	CET de Crigy les Meaux	Service des OM	Voierie	Direction des services techniques	Parc Auto	Juridique	Commune Publique
Barry	28,44	486,59	2 334,13	722,25	20,70	3 543,11	45,60
Chambray	106,82	1 829,30	8 767,70	2 712,99	77,77	13 308,99	171,28
Chauvigné Neufmontiers	327,18	5 602,48	26 852,29	8 308,91	238,18	40 760,65	524,56
Crigy les Meaux	515,73	8 831,38	42 328,16	13 097,60	375,46	64 252,36	826,88
Fablines	142,43	2 439,06	11 690,26	3 617,32	103,69	17 745,32	228,37
Germigny l'Évêque	162,86	2 788,96	13 367,30	4 336,24	118,57	20 291,00	261,13
Ides les Villenois	108,49	1 857,94	8 905,00	2 755,67	78,89	13 517,41	173,96
Marault les Meaux	250,78	4 448,43	21 321,00	6 597,36	189,12	32 364,37	416,51
Meaux	8 141,39	105 170,33	504 073,84	158 975,37	4 471,23	785 162,86	9 847,13
Montceaux les Meaux	75,60	1 260,46	6 041,28	1 849,35	53,59	9 170,40	118,02
Nanteuil les Meaux	649,89	11 129,25	53 341,72	16 505,53	473,15	80 970,48	1 047,04
Penchard	126,42	2 164,87	10 376,09	3 230,67	92,04	15 750,46	202,70
Poincy	89,14	1 526,46	7 318,22	2 283,80	64,90	11 105,71	142,92
Trilbardou	76,83	1 315,70	6 306,07	1 951,29	55,94	9 572,35	123,19
Trilport	588,11	10 071,37	48 271,36	14 936,61	428,18	73 275,89	942,99
Varreddes	225,95	3 869,35	18 545,54	5 738,55	164,90	28 151,35	362,29
Vignely	30,58	523,83	2 530,66	776,87	22,27	3 811,08	49,05
Villenois	510,57	8 743,39	41 906,45	12 967,11	371,72	63 612,22	818,65
<b>TOTAL</b>	<b>10 164,15</b>	<b>174 059,57</b>	<b>834 255,06</b>	<b>298 343,55</b>	<b>7 400,00</b>	<b>1 298 364,04</b>	<b>16 297,23</b>

Communes	Finances	Action Economique	Informatique	Urbanisme	Aides à l'habitat	TOTAL
Barry	32 650,57	114,86	72,87	1 588,14	16 818,00	110 296,58
Chambray	122 645,80	431,44	273,72	5 965,56	2 608,00	353 404,77
Chauvigné Neufmontiers	375 638,69	5 321,35	838,33	18 270,32	11 597,00	1 085 958,10
Crigy les Meaux	592 300,17	2 082,89	1 321,48	28 800,11		1 693 550,95
Fablines	163 527,20	575,28	384,96	7 954,06	7 918,00	475 645,69
Germigny l'Évêque	186 986,22	657,78	417,32	9 095,12		534 826,21
Ides les Villenois	124 566,02	438,20	278,03	6 058,07	1 232,00	357 521,22
Marault les Meaux	298 245,00	1 049,17	605,63	14 506,82		853 053,70
Meaux	7 051 350,24	24 804,51	15 736,88	942 872,23	157 684,00	20 390 771,79
Montceaux les Meaux	84 507,35	297,28	188,60	4 130,49	2 508,00	244 239,63
Nanteuil les Meaux	746 363,45	2 624,44	1 665,30	36 293,75	12 488,00	2 161 386,76
Penchard	146 344,11	510,59	323,84	7 059,00	9 046,00	424 193,57
Poincy	102 343,69	360,02	228,41	4 977,96	11 405,00	304 127,20
Trilbardou	88 233,40	510,31	196,87	4 290,66	9 499,00	281 805,13
Trilport	675 235,64	2 375,34	1 507,00	32 843,87		1 935 537,25
Varreddes	259 423,09	912,59	578,98	12 638,40	5 828,00	747 835,61
Vignely	35 139,04	123,54	78,18	1 708,26		100 451,59
Villenois	586 203,12	2 062,14	1 308,29	28 513,18	1 030,00	1 679 708,22
<b>TOTAL</b>	<b>11 669 833,57</b>	<b>41 052,10</b>	<b>28 044,93</b>	<b>567 627,78</b>	<b>251 861,00</b>	<b>33 734 202,98</b>

**N.B. :** Les données ont été reprises telles qu'elles apparaissent au compte administratif 2011. Chacune des dépenses (fonctionnement et investissement) qui a pu faire l'objet d'une identification (enseignement musical, locations, interventions dans les zones économiques, etc.) ont été reportées sur la commune concernée. Toutes les autres, qui correspondent souvent à des politiques communautaires globales, ont été prises dans leur intégralité et réparties au prorata de la population. Il a été choisi de ne pas prendre compte de l'attribution de compensation, qui ne correspond pas à une réelle politique de l'agglomération, et qui est fonction de la richesse apportée par chaque commune.

## En 2011, le Conseil communautaire a adopté 89 délibérations.

### Administration générale

#### 29/04/2011

- SportissiMeaux : autorisation au 1<sup>er</sup> Vice-président à signer la convention de partenariat entre la ville de Meaux et la CAPM.

#### 30/06/2011

- Élaboration de la politique intercommunale de prévention de la délinquance : autorisation donnée au Président pour solliciter, auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, l'octroi d'une subvention.
- Schéma départemental de coopération intercommunale.
- Modification des statuts de la CAPM – Compétence en matière de Petite Enfance.

#### 06/10/2011

- Convention de gestion du service communication entre la CAPM et la ville de Meaux.
- Convention de gestion de services, entre la CAPM et les communes relative à l'enlèvement des tags et graffitis, au balayage des voies publiques et l'utilisation de nacelles.
- Convention de gestion de services, entre la CAPM et les communes, relative à l'instruction des autorisations du droit des sols, à la planification urbaine et à l'aménagement urbanistique.
- Conventions de mise à disposition de locaux entre la ville de Meaux et la CAPM.
- Convention de mise à disposition de locaux sis à Montceaux-lès-Meaux pour le bibliobus.
- Désignation d'un membre au sein des commissions Culture et Économie Numérique.
- Élection d'un membre de la Commission d'Appels d'Offres.
- Achat de fournitures scolaires : autorisation au Président à signer l'avenant n°1 à la convention de constitution du groupement de commandes initial.

#### 07/12/2011

- Plan de viabilité hivernale : convention entre la CAPM et le Département de Seine-et-Marne.
- Plan de viabilité hivernale : convention entre la CAPM, les agriculteurs et les communes.
- Convention, entre la CAPM et la ville de Meaux, relative à l'acquisition et l'installation de matériel de vidéo-protection pour le Musée de la Grande Guerre.
- Direction de la collecte de déchets ménagers – Acquisition des locaux sis 21-23 rue des Buttes Blanches à Meaux.

## Développement durable, Aménagement des berges et Circulations douces

**04/02/2011**

- Contrat Départemental de Développement Durable (C3D) : autorisation au Président à solliciter une modification du contrat.

**29/04/2011**

- Trame verte et bleue : déclaration d'intérêt communautaire de l'aménagement et de la gestion de la voie verte entre Crégy-lès-Meaux, Meaux et le Canal de l'Ourcq.

**30/06/2011**

- Trame verte et bleue : liaison Mareuil-lès-Meaux / La Hayette – Fonds de concours.

**07/12/2011**

- Schéma de Cohérence Territoriale : bilan de concertation et arrêt du projet de SCOT.

## Développement économique et reconversion des friches industrielles, commerciales, tertiaires et artisanales

**04/02/2011**

- Parc d'Activités du Pays de Meaux – Vente à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Nord Seine-et-Marne, de l'ilot 3 : autorisation au 1er Vice-président à signer l'acte authentique de transfert de propriété.
- ZAC de la Halotte – Acquisition des terrains non commercialisés situés sur la commune de Trilport : autorisation au 1<sup>er</sup> Vice-président à signer l'acte authentique de transfert de propriété.

**30/06/2011**

- Parc d'Activités du Pays de Meaux – Ilots 1 et 2 : avenant n°3 à la promesse de vente signée avec la société IMMOCHAN - LES SAISONS DE MEAUX.

**06/10/2011**

- Parc d'Activités du Pays de Meaux – Entrée Ouest agglomération : autorisation au Président à signer la convention de travaux et de gestion avec le Conseil Général.

**07/12/2011**

- Zone Industrielle de Meaux – ilot N : cession au profit de la société LITERIE PARISIENNE d'un terrain situé rue de la Bauve.
- ZAC Arpent Videron : acquisition des terrains par la CAPM.
- Zone Industrielle de Meaux – Ilot I : cession au profit de la société CER France d'un terrain situé à l'angle de la rue Volta et de la rue des Frères Lumières.

## Équipements culturels, Culture et enseignement culturel et artistique, Tourisme

### 04/02/2011

- Musée de la Grande Guerre – règlement à l'EARL Maurice Grégoire des indemnités dues au titre de la perte d'exploitation agricole.

### 30/06/2011

- Pôle Culturel : autorisation au Président à solliciter l'ouverture de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du Projet et de l'enquête parcellaire pour les acquisitions foncières.
- Gratuité du transport pour les classes de la CAPM pratiquant l'atelier du Patrimoine.
- Pôle culturel du Pays de Meaux : déclaration d'intérêt communautaire.
- Accompagnement financier des communes pour l'enseignement musical dans les écoles au sein de la CAPM.
- Enseignement musical : adoption du quotient familial pour la tarification des élèves individuels au sein de la CAPM.
- Musée de la Grande Guerre : demande de subvention à la DRAC Ile-de-France dans le cadre de la convention de partenariat avec l'ensemble musical Calliopée.
- Musée de la Grande Guerre : dépôts d'œuvres et d'objets et prise en charge des restaurations et transports des œuvres déposées : autorisation au Président à signer les conventions.
- Pôle Culturel : concours de maîtrise d'œuvre pour la construction : désignation des membres du jury pour la sélection du maître d'œuvre.

### 06/10/2011

- Musée de la Grande Guerre : gratuité de l'entrée et du transport des classes de CM2 de la CAPM.
- Musée de la Grande Guerre – Office de Tourisme du Pays de Meaux : autorisation à signer la convention de partenariat concernant la vente de billetterie.

### 07/12/2011

- Convention de partenariat entre la CAPM et la ville de Meaux pour les visites guidées du Patrimoine et leur promotion.
- Pôle Culturel : exercice du droit de priorité en vue de l'acquisition de l'ancienne Maison d'Arrêt Place Henri IV.
- Convention de partenariat entre l'Office de Tourisme du Pays de Meaux et la CAPM pour la commercialisation par l'Office de Tourisme des visites guidées.
- Avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et l'Office de Tourisme du Pays de Meaux.

## Finances

### 04/02/2011

- Budget Primitif 2011 du Budget Principal.
- Budget Primitif 2011 du budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux.
- Budget Primitif 2011 du budget annexe des Opérations Patrimoniales soumises à TVA.
- Attribution de compensation au titre de l'exercice 2011.
- Subventions accordées à diverses associations au titre de l'année 2011.

### 29/04/2011

- Taux de fiscalité 2011.
- Budget Principal – Exercice 2011 : Décision modificative n°1.
- Subventions accordées à diverses associations au titre de l'année 2011.
- Modification de la taxe de séjour mise en place par l'Office de Tourisme du Pays de Meaux.

### 30/06/2011

- Budget principal : compte administratif 2010.
- Budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux : compte administratif 2010.
- Budget annexe Opérations Patrimoniales soumises à TVA : compte administratif 2010.
- Budget principal, budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux et budget annexe Opérations Patrimoniales soumises à TVA : approbation des comptes de gestion 2010.
- Budget Principal : affectation du résultat 2010.
- Budget annexe du Parc d'Activité du Pays de Meaux : affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2010.
- Budget Principal : budget supplémentaire 2011.
- Budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux : budget supplémentaire 2011.
- Budget annexe Opérations Patrimoniales soumises à TVA : budget supplémentaire 2011.
- Subventions accordées à diverses associations.

### 06/10/2011

- Création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs.
- Budget principal – Exercice 2011 : décision modificative n°2.

### 07/12/2011

- Subventions accordées à diverses associations au titre de l'année 2011.

- Approbation du budget primitif 2012 de l'Office de Tourisme du Pays de Meaux et des subventions.
- Budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux – Exercice 2011 : décision modificative n°1.
- Budget principal – Exercice 2011 : décision modificative n°3.

## Habitat

### 30/06/2011

- Programme Local de l'Habitat (PLH) : autorisation au Président à lancer la procédure de modification du PLH.

### 06/10/2011

- Fond d'Aménagement Urbain (FAU) : autorisation au Président à solliciter une subvention.
- Fond Local SRU : attribution de subventions pour la construction des logements locatifs sociaux.

### 07/12/2011

- Programme d'Intérêt Général (PIG) "précarité-énergétique" : autorisation au Président à signer la convention et à solliciter les subventions afférentes.

## Personnel

### 29/04/2011

- Fixation d'indemnités accessoires pour l'année 2011.

### 30/06/2011

- Tableau des effectifs 2011 – Créations et transformations de postes.
- Mise en place de l'indemnité de départ volontaire.
- Avenant n°1 à la convention de mutualisation de services entre la CAPM et la ville de Meaux.

### 06/10/2011

- Tableau des effectifs 2011 – Créations et transformations de postes.
- Avenant n°2 à la convention de mutualisation de services entre la ville de Meaux et la CAPM.
- Régime indemnitaire des agents de la CAPM – Actualisation de la délibération du 28 novembre 2003.

### 07/12/2011

- Tableau des effectifs 2011 – Créations et transformations de postes.
- Régime indemnitaire des agents de la CAPM – Actualisation de la délibération du 28 novembre 2003.
- Liste des emplois de la CAPM pour lesquels un logement de fonction peut être attribué ainsi que des avantages en nature accessoires.
- Mise à disposition du personnel : autorisation au Président à signer la convention.

## **Programme pour la 2<sup>ème</sup> Chance Passeport pour l'Emploi**

**29/04/2011**

- Autorisation au Président à signer tout acte, administratif et financier, relatif aux actions de la programmation 2011.
- Autorisation au Président à solliciter et à signer des subventions au titre de l'année 2011.

**30/06/2011**

- Autorisation au Président à signer la convention bilatérale relative à l'octroi d'une subvention du Fonds Social Européen.

**07/12/2011**

- Autorisation au Président à solliciter et signer des subventions au titre de l'année 2012.
- Autorisation au Président à signer tout acte, administratif et financier, relatif aux actions de la programmation 2012.

## **Transports, Voierie et Parcs de stationnement**

**07/12/2011**

- Avenant n°1 à la convention partenariale entre la CAPM, le Syndicat des Transports d'Ile-de-France et les transporteurs pour l'exploitation du réseau du Pays de Meaux.

# LA CHARTE DE LA CAPM

 **Nous, élus des 18 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) avons décidé, lors de notre séance du 18 juin 2003, de définir au sein d'une charte les principes fondateurs de notre projet commun.**

Le socle de notre volonté collective est l'ambition que nous partageons pour l'avenir de notre territoire, pour lequel nous nous sommes rassemblés afin de garantir une plus grande efficacité et une plus grande solidarité de l'action publique au service de nos concitoyens.

## Principes généraux et définition de l'intérêt communautaire

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux repose sur le principe selon lequel les compétences transférées par les communes à la CAPM sont celles que fixent la loi et les statuts, et pour lesquelles le Conseil Communautaire établit que la gestion communautaire est plus efficace qu'une gestion communale pour améliorer le niveau et la qualité de vie de ses habitants.

Son champ d'action est strictement délimité par la notion d'intérêt communautaire.

Procèdent de l'intérêt communautaire toutes les actions, équipements et zones qui, même localisés sur le territoire d'une seule commune, répondent à trois conditions :

- Concourir à l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des habitants grâce à un développement harmonieux et durable de son territoire ;
- Intervenir au sein des compétences communautaires ;
- Respecter le principe selon lequel le Conseil Communautaire doit établir la plus grande efficacité de la gestion communautaire par rapport à la gestion communale.

Le champ de l'intérêt communautaire est précisé au sein de chaque chapitre de compétences transférées au fil du temps, qu'elles soient obligatoires, optionnelles, ou facultatives.

L'action de la CAPM est entièrement guidée par ces principes qui garantissent le respect de la spécificité des communes membres tout en

permettant un dynamisme accru et une solidarité plus affirmée de son territoire.

## Objectifs et moyens d'action

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) a pour finalité l'amélioration du niveau et de la qualité de vie de ses habitants à travers un développement harmonieux et durable de son territoire.

Dans ce but, conformément aux orientations définies par le Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation (SIEP) dans sa délibération du 4 décembre 1997, elle met en œuvre au service de ses habitants une politique d'emploi, d'insertion économique et sociale, et d'attractivité de son territoire grâce à des actions cohérentes dans les domaines suivants :

- Accueil et développement d'activités économiques créatrices de richesse et d'emploi ;
- Promotion des formations initiales et continues permettant l'amélioration du niveau d'éducation et de qualification professionnelle de ses habitants ;
- Entretien, gestion et réalisation d'équipements collectifs à vocation culturelle et sportive ;
- Amélioration du parc immobilier bâti en promouvant une politique d'habitat diversifié et de qualité ;
- Prévention de la délinquance ;
- Entretien et développement des infrastructures de transport et de circulation des biens, des personnes et de l'information (NTIC) ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ;

 **En vertu des statuts de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, celle-ci exerce de plein droit les compétences suivantes, en lieu et place des communes membres.**

## Les compétences obligatoires

- **En matière de développement économique :**
  - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité économique d'intérêt communautaire ;
  - Actions de développement économique d'intérêt communautaire.
- **En matière d'aménagement de l'espace communautaire :**
  - Élaboration d'un schéma de cohérence territoriale, en application de l'article L.122-4 du Code de l'Urbanisme ;
  - Création et réalisation de zones d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire ;
  - Organisation des transports urbains (au sens de la loi n°82-1153 d'orientation des transports intérieurs).
- **En matière d'équilibre social de l'habitat :**
  - Programme local de l'habitat ;
  - Politique du logement d'intérêt communautaire ;
  - Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ;
  - Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ;
  - Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire ;
  - Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;
  - Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.
- **En matière de politique de la ville dans la Communauté :**
  - Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire ;
  - Dispositifs locaux d'intérêt communautaire en matière de prévention de la délinquance.

## Les compétences optionnelles

- Création, aménagement, entretien et gestion de voiries ou de parcs de stationnement d'intérêt communautaire ;
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;
- Actions en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés).

## Les compétences facultatives

- Animation et gestion des aires existantes et création d'aires nouvelles d'accueil des gens du voyage ;
- Développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- Développement de l'enseignement artistique et culturel ;
- Identification, sur le territoire communautaire, de friches industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques, et possibilité d'aménagement ou de reconversion de ces espaces ;
- Aménagement d'intérêt communautaire des rives de la Marne, des berges des rivières et canaux traversant le territoire communautaire ;
- Pôles d'échanges multimodaux ;
- Études relatives aux structures de petite enfance ;
- Tourisme.

# LES 18 COMMUNES DE LA CAPM

## Mairie de Barcy

Place de la Mairie - 77910 Barcy  
Tél./Fax : 01 60 44 70 16  
Horaires : le mardi et le jeudi de 10h à 12h, le samedi de 13h45 à 15h.

## Mairie de Chambry

Rue de la Ville  
77910 Chambry  
Tél. : 01 64 34 04 77  
Fax : 01 64 33 83 11  
Horaires : le lundi et le jeudi de 14h à 18h, le mardi de 9h à 12h, le vendredi de 14h à 17h, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedi du mois de 9h à 12h.

## Mairie de Chauconin-Neufmontiers

Rue Pierre Charton  
77124 Chauconin-Neufmontiers  
Tél. : 01 64 33 11 18  
Fax : 01 64 33 97 54  
[www.chauconin-neufmontiers.fr](http://www.chauconin-neufmontiers.fr)  
Horaires : lundi, jeudi et vendredi, de 15h à 18h, mardi de 16h à 19h et samedi de 9h à 11h30.

## Mairie de Crégy-lès-Meaux

28, rue Jean Jaurès  
77124 Crégy-les-Meaux  
Tél. : 01 60 23 48 88  
Fax : 01 60 23 48 39  
[www.cregylesmeaux.com](http://www.cregylesmeaux.com)  
Horaires : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

## Mairie de Fublaines

24, rue Alphonse Cabon  
77470 Fublaines  
Tél. : 01 60 25 80 00  
Fax : 01 60 25 40 93  
[www.fublaines.fr](http://www.fublaines.fr)  
Horaires : le lundi et le mardi de 14h à 18h, le mercredi et le vendredi de 14h à 19h.

## Mairie de Germigny-l'Évêque

7, allée de l'Église  
77910 Germigny-l'Évêque  
Tél. : 01 64 33 01 89  
Fax : 01 64 33 86 66  
[www.germigny-leveque.org](http://www.germigny-leveque.org)  
Horaires : le lundi et le vendredi de 16h à 18h30, le mercredi, le jeudi et le samedi de 10h à 12h.

## Mairie de Isles-lès-Villenoy

58, rue de Meaux  
77450 Isles-les-Villenoy  
Tél. : 01 60 04 33 18  
Fax : 01 64 63 50 81  
Horaires : le mardi et le vendredi de 15h à 17h30, le mercredi de 9h à 12h et le samedi de 9h30 à 12h.

## Mairie de Mareuil-lès-Meaux

3, place Jean Jaurès  
77470 Mareuil-lès-Meaux  
Tél. : 01 64 33 14 27  
Fax : 01 64 33 79 47  
Horaires : le lundi de 14h à 18h, le mercredi de 9h à 12h, les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

## Mairie de Meaux

2, place de l'Hôtel de Ville  
77100 Meaux  
Tél. : 01 60 09 97 00  
Fax : 01 60 23 25 78  
[www.ville-meaux.fr](http://www.ville-meaux.fr)  
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

## Mairie de Montceaux-lès-Meaux

Place de la Mairie  
77470 Montceaux-lès-Meaux  
Tél. : 01 64 35 93 19  
Fax : 01 64 35 78 50  
[www.montceaux-les-meaux.mairie.com](http://www.montceaux-les-meaux.mairie.com)  
Horaires : le lundi et le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mercredi de 8h30 à 12h et le vendredi de 8h30 à 17h.

## Mairie de Nanteuil-lès-Meaux

14, rue Benjamin Bruet  
77100 Nanteuil-les-Meaux  
Tél. : 01 60 23 06 10  
Fax : 01 60 23 45 21  
[www.nanteuil-les-meaux.fr](http://www.nanteuil-les-meaux.fr)  
Horaires : du lundi au jeudi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h.

## Mairie de Penchard

1, place de la Mairie - 77124 Penchard  
Tél. : 01 64 34 10 86  
Fax : 01 64 34 56 14  
Horaires : le lundi et le vendredi de 17h30 à 19h15, le mardi de 10h à 11h45 et le jeudi de 14h à 16h.

## Mairie de Poincy

31, Grande rue - 77470 Poincy  
Tél. : 01 60 09 05 50  
Fax : 01 60 09 80 09  
Horaires : le mardi de 10h30 à 12h, le jeudi et le vendredi de 16h à 18h.

## Mairie de Trilbardou

Impasse de la Mairie  
77450 Trilbardou  
Tél. : 01 60 04 90 60  
Fax : 01 60 01 90 81  
[www.trilbardou.mairie.com](http://www.trilbardou.mairie.com)  
Horaires : le lundi, le mercredi et le vendredi de 14h à 18h30.

## Mairie de Trilport

1, place de la Mairie - 77470 Trilport  
Tél. : 01 60 09 79 30  
Fax : 01 64 35 04 31  
[www.trilport.fr](http://www.trilport.fr)  
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

## Mairie de Varreddes

53 bis, rue Victor Claret  
77910 Varreddes  
Tél. : 01 64 33 18 42  
Fax : 01 60 44 07 04  
Horaires : le lundi de 16h30 à 18h, le mardi et le jeudi de 16h à 18h, le mercredi de 10h à 12h, le vendredi de 10h à 11h30 et de 16h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

## Mairie de Vignely

19, Grande rue - 77450 Vignely  
Tél. : 01 60 01 64 40  
Fax : 01 60 61 02 99  
[www.vignely.mairie.com](http://www.vignely.mairie.com)  
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h30.

## Mairie de Villenoy

16, place Picard - 77124 Villenoy  
Tél. : 01 60 09 82 45  
Fax : 01 60 44 06 52  
[www.mairie-villenoy.fr](http://www.mairie-villenoy.fr)  
Horaires : les lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30, le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h, les vendredi et samedi de 8h30 à 12h.

Pays  
de  
Meaux  
Communauté d'agglomération



Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux  
Hôtel de Ville - BP 227 - 77 107 MEAUX Cedex  
Tél : 01 60 09 85 61 - Fax : 01 60 23 25 78  
[www.agglo-paysdemeaux.fr](http://www.agglo-paysdemeaux.fr)